

PARLEMENTAIRES

INFORMATIONS

52e législature



du 30/03/2009 au 03/04/2009

058

Pour de plus amples informations, surfez sur :

www.lachambre.be

Informations Parlementaires est le bulletin de la Chambre des représentants de Belgique et décrit les activités qui s'y sont déroulées au cours de la semaine écoulée (du jeudi au jeudi). Il paraît chaque semaine en français et en néerlandais, sauf pendant les vacances parlementaires.

Informations Parlementaires est adressé à toute personne qui en fait la demande.

Le prix de l'abonnement s'élève à 13,00€) par année parlementaire (du deuxième mardi d'octobre au deuxième mardi d'octobre de l'année suivante). Le montant doit être versé sur le compte n° **000-1648428-10 de la "Chambre des représentants publications à 1008 Bruxelles"**.

Le bulletin paraît en néerlandais sous le titre de **Parlementaire mededelingen** ; l'abonnement aux deux versions s'élève à 26,00 €.

Cette publication est entièrement réalisée par les services de la Chambre.

coordination et rédaction : Service des Relations publiques et internationales

tél : 02/549.81.77 - 02/549.80.80

fax : 02/549.83.02

E-mail : pri@lachambre.be

lay-out : PRI

impression : Imprimerie de la Chambre

adresse postale : Chambre des représentants de Belgique
B - 1008 BRUXELLES

entrée visiteurs : 13, rue de Louvain - Bruxelles

éditeur responsable : le secrétaire général de la Chambre



Table des matières

ORGANES DE LA CHAMBRE

Présidence 3

COMMISSIONS

Réunions de commissions 7

SÉANCE PLÉNIÈRE

Projets et proposition de loi 33

Questions orales 34

Votes nominatifs sur les motions 36

RELATIONS INTERNATIONALES 39

PUBLICATIONS 51

CONSEIL DES MINISTRES 53

ANNEXES

Demandes d'interpellations 59

Projets de loi, propositions et rapports
de commission 61

Avis du Conseil d'État 63

ADDENDA 65

Agenda des séances plénières
et des réunions de commissions 67

Tableau d'avancement des travaux législatifs



SEMAINE DU 30 MARS AU 3 AVRIL 2009



ORGANES DE LA CHAMBRE

PRÉSIDENTENCE

MARDI 3 MARS 2009

AMBASSADEUR D'UKRAINE

Le président de la Chambre a reçu en audience M. Yevhen Bersheda, ambassadeur d'Ukraine le 3 mars 2009.

L'ambassadeur a évoqué les conséquences de la crise économique et financière pour l'Ukraine.

La croissance du PNB s'est considérablement ralentie pour atteindre seulement 2,3% en 2008.

La production industrielle a baissé de 30% durant le 4^e trimestre 2008.

La dette extérieure substantielle engendre une crise du crédit sans précédent. Le secteur bancaire national, détenu à 50% par les banques étrangères, est particulièrement touché.

La crise politique récente entre le président de la République V.M. Yushenko et le premier ministre Yulia Tymoshenko a abouti à la dissolution du Parlement en octobre 2008.

Cependant la perspective de nouvelles élections législatives a pu être écartée grâce au nouveau compromis négocié entre les deux dirigeants.

Les prochaines élections présidentielles se tiendront en janvier 2010 et les législatives sont normalement prévues en 2011.

Le conflit gazier qui a récemment opposé l'Ukraine et la Russie est imputable à l'augmentation du prix du gaz russe à destination de l'Ukraine qui s'élève actuellement à 235\$ pour 1000m³. Le prix du gaz facturé a plus que doublé en deux ans.

La Russie, en limitant l'approvisionnement et en alourdissant la facture de gaz, cherche en fait à isoler l'Ukraine de l'Union européenne. Cette stratégie ne donne pas les résultats escomptés. La surconsommation d'énergie en Ukraine est essentiellement due à l'exploitation d'un très grand nombre d'industries chimiques et métallurgiques.

L'ambassadeur s'est en outre enquis de l'état d'avancement de la procédure parlementaire concernant la proposition de résolution déposée à la Chambre en 2007 eu égard à la reconnaissance du génocide de la population ukrainienne en URSS causé par la grande famine de 1932-1933 en URSS (« Holodomor »). Il a précisé qu'une proposition de résolution semblable avait été déposée au Parlement européen.



Il a également demandé au président de la Chambre de soutenir les démarches entreprises par le gouvernement ukrainien auprès du SPF des Affaires étrangères pour que soit supprimé le visa pour les citoyens ukrainiens titulaires de passeports diplomatiques ou officiels qui souhaitent se rendre en Belgique.

Enfin, l'ambassadeur a insisté pour que la Belgique appuie la candidature de l'Ukraine pour l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

Moscou essaie actuellement d'attirer l'Ukraine dans sa sphère d'influence politique et économique. L'Ukraine bénéficie cependant d'une large autonomie sur le plan économique. Le potentiel agricole et le rôle stratégique que joue l'Ukraine en matière d'acheminement de l'énergie produite par la Russie constituent des atouts indéniables en vue de son intégration dans l'Union européenne.

MARDI 24 MARS 2009

ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE (ARYM)

Le mardi 24 mars 2009, le président de la Chambre, Monsieur Patrick Dewael a rencontré Son Excellence Monsieur Muhamed Halili, ambassadeur de la République de Macédoine.

L'entretien a essentiellement porté sur les points suivants :

- Les élections municipales et présidentielles
L'ambassadeur signale que les élections qui ont eu lieu le dimanche 22 mars 2009 se sont déroulées dans le calme et dans de bonnes conditions. Le 2^e tour est prévu pour le dimanche 5 avril 2009.
- Les relations bilatérales
L'ambassadeur remercie la Belgique pour son appui à l'indépendance de la Macédoine et pour sa contribution au retour de l'ordre et de la paix dans la région des Balkans. Il souligne que la présence de M. Alexis Brouhns, représentant spécial de l'UE en Macédoine a été particulièrement appréciée.
Il souhaiterait une collaboration plus étroite entre le Parlement fédéral de Belgique et l'Assemblée nationale de Macédoine. Il invite le Président de la Chambre à se rendre en Macédoine à la tête d'une délégation de la Chambre.
- L'adhésion de la Macédoine à l'Union européenne
Monsieur Halili espère qu'une date pour le début des négociations d'adhésion avec la Macédoine sera fixée rapidement.





- La situation économique en Macédoine.

En 2008, la croissance économique était de 6%. Mais aujourd'hui, comme le reste du monde, le pays est confronté à une grave crise économique. L'ambassadeur souligne, qu'en revanche, la Macédoine a échappé à la crise bancaire. Le gouvernement met tout en œuvre pour éviter l'inflation et pour maintenir la stabilité économique et le taux de chômage.





COMMISSIONS

“Crise financière et bancaire”

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER LA CRISE FINANCIÈRE ET BANCAIRE

Président : M. Joseph George

➤ **VENDREDI 27 MARS 2009**

Audition de :

- M. Alexandre Lamfalussy ;
- M. Grant Kirkpatrick (OCDE);
- Mme Valérie Bros (représentation permanente de la France auprès de l'UE).

- Les membres ont pose des questions.

➤ **LUNDI 30 MARS 2009**

Audition de :

- M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles.
- M. Patrick Dewael, président de la Chambre des représentants et ancien Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur.
- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.
- M. Jo Vandeurzen, ancien vice-premier ministre et ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles.
- Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des Chances.

- Les membres ont posé des questions.

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

Audition de M. Yves Leterme, ancien premier ministre.

- Les membres ont posé des questions.

Prochaine réunion : lundi 20 avril 2009.



“Fraude fiscale”

COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE CHARGÉE D'EXAMINER LES GRANDS DOSSIERS DE FRAUDE FISCALE

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **VENDREDI 27 MARS 2009**

1. Vision d'un reportage télévisé sur l'évasion fiscale.
2. Échange de vues avec M. Jacques Gombeer, auditeur général de l'administration des affaires fiscales (SPF Finances).
 - Des questions ont été posées par MM. François-Xavier de Donnea, Jean-Marc Nollet, Raf Terwingen et Dirk Van der Maelen
3. Ordre des travaux.

Prochaine réunion : lundi 20 avril 2009.

Questions européennes

COMITÉ D'AVIS FÉDÉRAL CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidents : M. Herman De Croo et Mme Anne Delvaux (S)

➤ **LUNDI 30 MARS 2009**

Transposition de directives européennes en droit belge

- Exposé de M. Karel De Gucht, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères.
- Échange de vues.

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Muriel Gerkens

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

1. Question de Mme Dalila Douifi au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur “la politique de la mer du Nord” (n° 12071).
 - Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.



2. Question de M. Wouter De Vriendt au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre sur "la politique durable relative à la mer du Nord" (n° 12354).

- Le secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre a répondu.

3. Proposition de loi (Daniel Bacquelaine, Denis Ducarme, Corinne De Permentier, Jacqueline Galant, Florence Reuter, Olivier Destrebecq) modifiant la loi sur les hôpitaux, coordonnée le 7 août 1987, en ce qui concerne l'accueil des enfants dans les structures hospitalières, n° 203/1 et 2. (Continuation). (Rapporteur : Mme Sophie Pécriaux)

- Les auteurs de la proposition de loi ont communiqué qu'ils ne veulent plus poursuivre la discussion.

4. Proposition de résolution (Maya Detiège, Maggie De Block, Freya Van den Bossche, Muriel Gerkens, Flor Van Noppen, Yvan Mayeur, Katia della Faille de Leverghem, Nathalie Muylle) relative à l'amélioration des possibilités de traitement préventif de la bronchiolite à VRS chez les prématurés et chez les autres jeunes enfants faisant partie d'un groupe à risque, n° 1251/1. (Continuation) (Rapporteur : Mme Sophie Pécriaux)

- Des amendements ont été déposés par Mme Detiège et consorts et par M. Goutry et consorts.

- La discussion a été clôturée.

- Les amendements, les considérant et points modifiés, ainsi que la proposition de résolution amendée, ont été adoptés à l'unanimité.

5. Proposition de résolution (Florence Reuter, Katia della Faille de Leverghem, Maya Detiège, Camille Dieu, Muriel Gerkens, Véronique Salvi, Tinne Van der Straeten) relative aux soins pédiatriques à domicile, n° 1845/1.

- Rapporteur : Mme Sophie Pécriaux.

- Exposé introductif de Mme Florence Reuter.

6. Le Plan National Cancer : état des lieux. (Continuation). (Rapporteur : Mme Lieve Van Daele).

échange de vues avec :

- Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique;

- M. Didier Vander Steichel, directeur médical et scientifique, Fondation contre le Cancer;

- M. Hedwig Verhaegen, directeur adjoint, Vlaamse Liga tegen Kanker.

(Réunion commune avec la commission des Affaires sociales du Sénat).

- La discussion du Plan National Cancer a été clôturée.

- Rapporteur pour le Sénat : Mme Olga Zrihen

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Question de Mme Sofie Staelraeve au secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes sur "les subventions de l'État accordées aux CPAS à l'occasion de l'octroi d'emplois ou de revenus d'intégration" (n° 10056).

- Le secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes a répondu.



2. Question de M. Jean-Luc Crucke au secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes sur "l'application du tarif social par la société VOO" (n° 12379).

- Le secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes a répondu.

3. Questions jointes :

- Question de Mme Rita De Bont à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "les rayonnements électromagnétiques et les ultraviolets émis par les ampoules économiques" (n° 11985).

- Question de Mme Rita De Bont à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le rayonnement électromagnétique et UV émis par les lampes économiques" (n° 12405).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

4. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre du Climat et de l'Énergie sur "l'impact environnemental des "sauts de puce" (n° 11698).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

5. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les droits d'émission attribués à ArcelorMittal" (n° 11847).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

6. Question de Mme Rita De Bont au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les propositions liées au rôle de la Commission nationale Climat" (n° 11893).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

7. Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la Semaine sans Pesticides et la communication dans le cadre du plan fédéral de réduction des pesticides" (n° 11936).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

8. Questions jointes :

- Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la transposition de la directive 2009/101/CE" (n° 12011).

- Question de M. Philippe Henry au ministre du Climat et de l'Énergie sur "l'attribution de quotas d'émission de CO2 au secteur de l'aviation" (n° 12023).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

9. Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les subsides accordés aux actions d'information sur les changements climatiques" (n° 12031).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.



10. Question de Mme Marie-Martine Schyns au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les conclusions du Forum mondial de l'eau" (n° 12126).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

11. Question de M. Peter Logghe au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les vols fantômes dans l'espace aérien belge" (n° 12208).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

12. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les projets CDM en Chine" (n° 12350).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

13. Question de M. Daniel Bacquelaire à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "le relevé épidémiologique lors des gardes médicales" (n° 11161).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

14. Question de Mme Marie-Martine Schyns à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'impact sanitaire de la pollution intérieure" (n° 11191).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

15. Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'usage excessif des jeux vidéo" (n° 11525).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

16. Question de M. Josy Arens à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la politique du sang en Belgique" (n° 11581).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

17. Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre de l'Intérieur sur "la mise sur le marché, via internet, de kits de tests ADN" (n° 11631).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

18. Question de Mme Katrin Jadin à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'évolution du nombre d'interruptions volontaires de grossesse" (n° 11646).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

19. Question de M. Xavier Baeselen à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'évaluation du dépistage précoce du VIH" (n° 11673).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.



20. Question de M. Luc Goutry à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la garde de nuit de patients bénéficiant de soins à domicile et se trouvant en situation de grande dépendance” (n° 11743).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

21. Questions jointes :

- Question de M. Willem-Frederik Schiltz à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le plan d’action national alcool” (n° 11747).

- Question de Mme Valérie De Bue à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la vente d’alcool aux mineurs de moins de 16 ans” (n° 12211).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

22. Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le coût et le bénéfice du traitement C. Cure” (n° 11780).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

23. Question de M. Ben Weyts à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le nombre de commissions, de conseils consultatifs, de comités et d’autres organes ressortissant à sa compétence” (n° 11802).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

24. Question de Mme Colette Burgeon à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la hausse importante des infections sexuellement transmissibles” (n° 11835).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

25. Question de Mme Colette Burgeon à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la quatorzième conférence mondiale sur le tabac ou la santé” (n° 11837).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

26. Question de Mme Lieve Van Daele à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le rouge à lèvres nocif pour la santé” (n° 11842).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

27. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le remboursement du médicament Calcort” (n° 11921).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

28. Question de M. Bert Schoofs à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le statut des psychiatres judiciaires” (n° 11938).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.



29. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “les centres de revalidation ambulatoire” (n° 11945).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

30. Question de Mme Josée Lejeune à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la chirurgie réfractive” (n° 12002).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

31. Question de M. François Bellot à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “les dangers de la diffusion de l'échinococcose alvéolaire par les renards” (n° 12057).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

32. Question de Mme Josée Lejeune à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le dépistage de la toxoplasmose durant la grossesse” (n° 12068).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

33. Question de M. Pierre-Yves Jeholet à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “les conseils donnés par les mutualités en matière de choix des opticiens” (n° 12188).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

34. Question de Mme Els De Rammelaere à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “l'extension du remboursement de la Rilatine” (n° 12192).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

35. Question de Mme Els De Rammelaere à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “le remboursement du Strattera et du Concerta” (n° 12193).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

36. Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la commercialisation des kits de dépistage immédiat du VIH” (n° 12214).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

37. Question de Mme Josée Lejeune à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur “la présence de benzène dans les boissons rafraîchissantes” (n° 12399).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.



38. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'assurance no-fault pour les accidents médicaux" (n° 12411).

- La vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

Prochaine réunion : mardi 21 avril 2009.

Economie

COMMISSION DE L'ECONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'EDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président : M. Bart Laeremans

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

1. Questions jointes :

- Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "les corrections financières sur les aides de la PAC" (n° 12079).

- Question de Mme Katrien Partyka à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "la récupération de 7,2 millions d'euros de restitutions à l'exportation de sucre" (n° 12234).

- La ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique a répondu.

2. Questions jointes :

- Question de Mme Liesbeth Van der Auwera à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "le médiateur de crédit pour les entreprises" (n° 12264).

- Question de M. Peter Logghe à la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique sur "l'intermédiaire de crédit pour les entreprises" (n° 12344).

- La ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique a répondu.

3. Proposition de loi (Joseph George, Christian Brotcorne, Maxime Prévot, Sofie Staelraeve) modifiant la loi du 4 août 1992 relative au crédit hypothécaire afin de diminuer l'indemnité en cas de remboursement anticipé total ou partiel, n° 1226/1. (Continuation). (Rapporteur: M. Philippe Henry).

- La discussion générale a été poursuivie. Ont pris la parole : M. Joseph George et Mmes Katrin Jadin, Colette Burgeon et Sofie Staelraeve.

- La commission a décidé de demander au SPF Economie sa position sur les points de vue émis par Febelfin et Test-Achats ainsi qu'une étude comparative de la situation en cette matière dans les pays voisins.



4. Proposition de loi (Philippe Henry, Tinne Van der Straeten, Jean-Marc Nollet, Wouter De Vriendt, Stefaan Van Hecke, Muriel Gerkens, Georges Gilkinet, Thérèse Snoy et d'Oppuers) modifiant les lois coordonnées sur la comptabilité de l'État afin d'instaurer un monitoring de la recherche et développement en Belgique, n° 72/1. (Continuation). (Rapporteur: M. Joseph George).

- La discussion générale à été poursuivie. Ont pris la parole : MM. Philippe Henry, Jean-Luc Crucke, David Clarinval, Bart Laeremans et Mmes Kattrin Jadin, Karine Lalieux, Katrien Partyka et Sofie Staelraeve.

- La commission a décidé d'entendre la ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique.

5. Exposé du ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur le rapport annuel 2008 de la Direction générale "Concurrence" du SPF Economie.

- MM. David Clarinval, Peter Logghe, Willem-Frederik Schiltz et Bart Laeremans ont posé des questions.

6. Questions jointes :

- Question de Mme Meyrem Almaci au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la suppression de la publication des comptes annuels pour les plus petites PME" (n° 11843).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la comptabilité des microentreprises" (n° 11970).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

7. Question jointes :

- Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "les modalités de règlement prévues pour les achats de biens auprès d'entreprises d'autres pays dans l'e-commerce" (n° 12033).

- Question de M. Jean-Jacques Flahaux au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "l'évolution des infractions dans l'e-commerce depuis 5 ans, et les réponses apportées en termes de sanction" (n° 12034).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

8. Question de Mme Karine Lalieux au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le site internet 'Quickonomie'" (n° 12267).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

9. Question de M. Joseph George au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la décision de l'UE de supprimer les frais bancaires lors des virements automatiques" (n° 12328).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.



➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

Audition sur la formation des prix des produits énergétiques :

- Exposé d'un représentant de la Banque Nationale de Belgique (BNB) sur le processus de formation des prix des produits énergétiques (cfr. chapitre 5 du rapport annuel 2008 de la BNB "Evolution économique et financière");
- Exposé d'un représentant de la CREG (cfr. Etude de la CREG : (F)090126-CDC-811) relative à l'échec de la formation des prix sur le marché belge libéralisé de l'électricité et les éléments à son origine).

- Rapporteur : Mme Katrien Partyka.
- MM. Aucremanne (BNB) et Possemiers (GREG) ont donné une présentation powerpoint.
- MM. Bruno Tobback, Philippe Henry, Jean-Luc Crucke, Bart Laeremans, David Clarinval, Willem-Frederik Schiltz et Mme Katrien Partyka ont posé des questions.

Prochaine réunion : mardi 21 avril 2009.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Mia De Schamphelaere

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

1. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Muriel Gerkens, Renaat Landuyt, Stefaan Van Hecke) modifiant le Code judiciaire en vue d'accorder aux associations le droit d'introduire une action d'intérêt collectif, n° 872/1.
- Proposition de loi (Clotilde Nyssens, Christian Brotcorne) complétant l'article 17 du Code judiciaire et l'article 3 du titre préliminaire du Code d'instruction criminelle en vue d'instaurer au profit des associations une action d'intérêt collectif, n° 109/1 et 2.
(Continuation). (Rapporteur : M. Olivier Hamal).

Audition de :

- Prof. Benoît Allemeersch (KULeuven);
- Prof. Jean-François Neuray (ULB), premier auditeur au Conseil d'État.

- Un échange de vues a eu lieu.

2. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Daniel Bacquelaine, Jacqueline Galant, Carine Lecomte, Philippe Collard) modifiant les articles 21 et 21bis de la loi du 17 avril 1878 contenant le Titre préliminaire du Code de procédure pénale en vue de prévoir un délai de prescription de trente ans pour certains faits graves commis sur des mineurs d'âge, n° 233/1.
- Proposition de loi (Sabien Lahaye-Battheu, Carina Van Cauter, Hilde Vautmans) modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale en ce qui concerne le délai de prescription de certains délits commis à l'égard de mineurs, n° 1705/1.



- Proposition de loi (Renaat Landuyt, Carina Van Cauter, Freya Van den Bossche, Hilde Vautmans) relative à l'interdiction de résidence à l'encontre des personnes condamnées pour certains faits de mœurs, n° 1509/1.
- Proposition de loi (Bert Schoofs, Bart Laeremans, Peter Logghe, Bruno Stevenheydens, Jan Mortelmans) relative à l'information du voisinage, à l'interdiction de résidence et à l'exclusion du bénéfice de la réhabilitation pour les pédophiles condamnés, n° 1846/1.
(Rapporteurs : M. Olivier Hamal et Mme Valérie Déom).

Audition de :

- Mmes Janine Deckers et Lily Bruyère, représentantes de SOS inceste Belgique;
- M. Claude Seron, représentant de l'ASBL "Paroles d'enfants";
- Mme Stéphanie De Maere, Coordinatrice - psychologue du Centre d'Appui bruxellois assurant l'orientation thérapeutique et l'évaluation des auteurs d'infractions à caractère sexuel (CABS);
- M. Bernard Pihet, psychologue, directeur de l'Unité de psychopathologie légale (UPPL);
- M. Roel Verellen, président du comité d'accompagnement à l'accord de coopération relatif à la guidance et du traitement des auteurs d'infractions à caractère sexuel;
- Mme Kristine Kloeck, directeur général de Child Focus.

- Un échange de vues a eu lieu.

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Ordre des travaux.

- Projet de loi introduisant le Code pénal social, n° 1666/1 à 3.
- Projet de loi comportant des dispositions de droit pénal social, n° 1667/1 et 2.
- La commission a décidé d'organiser une audition avec les membres de la Commission pour la réforme du droit social et de demander l'avis des partenaires sociaux.
- Recommandations de la commission d'enquête parlementaire "séparation des pouvoirs".
- Le ministre de la Justice a déjà eu des contacts en vue de l'exécution des recommandations.

2. Proposition de loi jointes :

- Proposition de loi (Servais Verherstraeten, Sonja Becq, Mia De Schamphelaere, Raf Terwingen, Liesbeth Van der Auwera) modifiant le Code civil et le Code des droits de succession en ce qui concerne le paiement libératoire dans le cadre d'un héritage et visant à mettre un certain montant à la disposition du conjoint ou cohabitant légal survivant, n°s 1633/1 et 2.
Amendements de M. Terwingen.
- Proposition de loi (David Geerts, Hans Bonte, Dirk Van der Maelen) modifiant le Code des droits de succession en ce qui concerne les problèmes temporaires de liquidités auxquels sont confrontés les survivants, n° 450/1.
- Proposition de loi (Servais Verherstraeten, Sonja Becq, Mia De Schamphelaere, Raf Terwingen, Liesbeth Van der Auwera) modifiant le Code des droits de succession et le Code civil en vue de mettre un certain montant à la disposition du partenaire survivant, n° 701/1.
(Continuation et clôture). (Rapporteur : Mme Carina Van Cauter).

- Des amendements ont été déposés par MM. Terwingen et Verherstraeten.
- La discussion des articles a été entamée.



3. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Clotilde Nyssens, Olivier Hamal, Carina Van Cauter, Thierry Giet, Zoé Genot, Pierre-Yves Jeholet, Marie-Christine Marghem, Sarah Smeyers, Raf Terwingen, Xavier Baeselen) visant à moderniser et assurer une meilleure transparence dans le fonctionnement des copropriétés, n°s 1334/1 à 5.

Amendements de M. Terwingen et consorts, Mme Van Cauter et consorts, M. Hamal et consorts, M. Geerts et consorts et Mme Nyssens et consorts.

- Proposition de loi (Clotilde Nyssens, Christian Brotcorne, Brigitte Wiaux) modifiant certaines dispositions du Code civil relatives à la copropriété, n°s 123/1 et 2.

- Proposition de loi (François-Xavier de Donnea, Marie-Christine Marghem, Olivier Hamal) modifiant les articles 577-8 et 577-11 du Code civil, en ce qui concerne les missions du syndic, n° 241/1.

- Proposition de loi (Sarah Smeyers, Els De Rammelaere) modifiant le Code civil en ce qui concerne la copropriété, n° 346/1.

- Proposition de loi (Olivier Hamal, Marie-Christine Marghem, Pierre-Yves Jeholet, Xavier Baeselen) visant à moderniser et à assurer une meilleure transparence dans le fonctionnement des copropriétés, n°s 684/1 et 2.

(Continuation et clôture). (Rapporteurs : M. Renaat Landuyt et Mme Valérie Déom).

- La discussion a été poursuivie.

- Tous les amendements ont été développés.

4. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “le subventionnement sollicité par l’ASBL ‘10 de conduite” (n° 12058).

- Le ministre de la Justice a répondu.

5. Question de M. Éric Thiébaud au ministre de la Justice sur “le site internet ‘Stop Kinderporno” (n° 12085).

- Le ministre de la Justice a répondu.

6. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “les arrêtés royaux à prendre en vue de l’exécution de la nouvelle loi sur les armes” (n° 12129).

- Le ministre de la Justice a répondu.

7. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “le report du renvoi d’une affaire de meurtre devant la cour d’assises de Tongres” (n° 12138).

- Le ministre de la Justice a répondu.

8. Questions jointes :

- Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “les mesures contre la détention d’armes blanches” (n° 12140).

- Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “une série d’agressions à l’arme blanche” (n° 12205).

- Le ministre de la Justice a répondu.



9. Question de M. Xavier Baeselen au ministre de la Justice sur “la cogestion des prisons par le privé” (n° 12187).

- Le ministre de la Justice a répondu.

10. Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “le lien entre la délinquance et le syndrome TDAH” (n° 12190).

- Le ministre de la Justice a répondu.

11. Question de Mme Els De Rammelaere au ministre de la Justice sur “le groupe de travail chargé d’examiner les sites web” (n° 12191).

- Le ministre de la Justice a répondu.

12. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “la possibilité légale d’utiliser les images infrarouges d’habitations et de bâtiments dans la lutte contre la drogue” (n° 12246).

- Le ministre de la Justice a répondu.

13. Question de M. Raf Terwingen au ministre de la Justice sur “la vente de matériel confisqué provenant de plantations de marijuana et de cannabis” (n° 12280).

- Le ministre de la Justice a répondu.

14. Question de M. Raf Terwingen au ministre de la Justice sur “le montant de la caution en cas de constitution de partie civile devant le juge d’instruction” (n° 12281).

- Le ministre de la Justice a répondu.

15. Question de Mme Karine Lalieux au ministre de la Justice sur “le masterplan pour les prisons” (n° 12295).

- Le ministre de la Justice a répondu.

16. Questions jointes :

- Question de Mme Linda Musin au ministre de la Justice sur “les difficultés de fonctionnement que rencontrent les commissions de surveillance au sein des établissements pénitentiaires” (n° 12296).

- Question de Mme Karine Lalieux au ministre de la Justice sur “le droit de plainte des détenus” (n° 12297).

- Question de Mme Linda Musin au ministre de la Justice sur “la mise en place des commissions des plaintes au sein des établissements pénitentiaires” (n° 12298).

- Le ministre de la Justice a répondu.

17. Question de Mme Juliette Boulet au ministre de la Justice sur “le dossier des Mirages” (n° 12337).

- Le ministre de la Justice a répondu.



18. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “la location de prisons vides aux Pays-Bas” (n° 12377).

- Le ministre de la Justice a répondu.

19. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “le recours aux indicateurs” (n° 12378).

- Le ministre de la Justice a répondu.

20. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “la libération sous conditions” (n° 12381).

- Le ministre de la Justice a répondu.

21. Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de la Justice sur “la création d’un fonds des amendes liées au trafic de drogues” (n° 12385).

- Le ministre de la Justice a répondu.

22. Question de Mme Carina Van Cauter au ministre de la Justice sur “les indemnités pro deo allouées dans le cadre du système d’aide juridique de deuxième ligne” (n° 12406).

- Le ministre de la Justice a répondu.

23. Question de M. Raf Terwingen au ministre de la Justice sur “l’adaptation de l’arrêté royal du 22 janvier 1998 réglementant certaines substances psychotropes” (n° 12408).

- Le ministre de la Justice a répondu.

- Prochaine reunion : mardi 21 avril 2009.

Naturalisations

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Président : M. David Lavaux

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

Examen des dossiers à propos desquels les chambres ne sont pas parvenues à une décision unanime.

Prochaine reunion : mardi 21 avril 2009.



Affaires sociales

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Président : M. Yvan Mayeur

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

1. Proposition de loi (Luc Goutry, Sonja Becq, Stefaan Vercamer, Nathalie Muylle, Sarah Smeyers) modifiant, en ce qui concerne l'extension du congé, l'arrêté royal du 10 août 1998 instaurant un droit à l'interruption de carrière pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre du ménage ou de la famille gravement malade, n° 938/1 et 2.

- Rapporteur : Mme Hilâl Yalçin.

- A la demande de M. Hans Bonte, la commission a décidé de joindre la proposition de loi n° 279/1.

- Exposés introductifs de MM. Stefaan Vercamer et Hans Bonte.

- Un débat de procédure a eu lieu. Ont pris la parole : Mmes Maggie De Block, Camille Dieu et Florence Reuter, MM. Hans Bonte, Koen Bultinck, Maxime Prévot et Stefaan Vercamer.

- La commission a décidé de demander l'avis du Conseil national du Travail.

2. Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "le projet de plan en direction des métiers de la construction à Haute Qualité Environnementale" (n° 11506).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

3. Question de M. Pierre-Yves Jeholet à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "la simplification des plans d'embauche" (n° 12325).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

4. Question de Mme Meyrem Almaci à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "les personnes handicapées et l'outplacement" (n° 11840).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

5. Questions jointes :

- Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "les éventuels abus en matière de crédit-temps" (n° 11885).

- Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "les soupçons d'abus en matière de crédit-temps" (n° 11998).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

6. Questions jointes :

- Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "le statut social des accueillants d'enfants" (n° 11888).

- Question de Mme Sarah Smeyers à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "l'instauration d'un statut social pour les accueillants d'enfants" (n° 11910).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.



7. Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "les chiffres récents en matière de travail au noir dans les secteurs de l'horeca et de la construction" (n° 11997).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

8. Question de M. Hans Bonte à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "le plan de relance bis" (n° 11999).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

9. Question de M. Guy D'haeseleer à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances sur "la fraude sociale commise par le biais de formulaires frauduleux" (n° 12027).

- La vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances a répondu.

10. Question de M. Georges Gilkinet à la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "les attestations de handicap destinées aux organismes assureurs en soins de santé" (n° 10089).

- La secrétaire d'État aux Personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

11. Question de M. Michel Doomst à la secrétaire d'État aux Personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "l'inquiétude à propos de la libéralisation de La Poste" (n° 11941).

- La secrétaire d'État aux Personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

12. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur "les réductions de peine qui pourraient être très importantes dans l'affaire Munten" (n° 12103).

- La secrétaire d'État aux Personnes handicapées, adjointe à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique a répondu.

Relations extérieures

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Président : Mme Hilde Vautmans

➤ **MARDI 31 MARS 2009**

(Réunion commune avec la commission des Relations extérieures et de la Défense du Sénat)

Échange de vues avec Mme Nawal El Saawadi.

- Ont pris la parole : Mme Van Erman (S), M. François Roelants du Vivier (S), Mmes Isabelle Durant (S), Miet Smet (S), Hilde Vautmans et Nele Jansegers (S).



➤ **MERCREDI 1ER AVRIL ET JEUDI 2 AVRIL 2009**

1. Proposition de résolution (Xavier Baeselen, Denis Ducarme, Hilde Vautmans, Patrick Moriau, Karine Lalieux, Dirk Van der Maelen, Wouter De Vriendt, Jean-Marie Dedecker, Zoé Genot et Jean-Jacques Flahaux) demandant au gouvernement belge de condamner les propos dangereux et irresponsables du pape lors de son voyage en Afrique, et de protester officiellement auprès du Saint-Siège, n°s 1907/1 à 3.

Amendements de MM. Flahaut et Moriau, Dallemagne et consorts et Mme Muylle et consorts.

Approbation du rapport de M. Wouter De Vriendt (Rgt, art. 78,6).

- Rapporteur : M. Wouter De Vriendt.

- La discussion a eu lieu.

- Des amendements ont été déposés par M. Dallemagne et consorts, Mme Muylle et consorts et M. Moriau et consorts.

- La proposition de résolution, ainsi amendée, a été adoptée par 12 voix contre 3 et 1 abstention.

- Le rapport de M. Wouter De Vriendt a été approuvé par 13 voix et 1 abstention.

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

2. Échange de vues avec M. Ali bin Smaikh Al-Marri, secrétaire général de la commission des Droits de l'Homme du Qatar.

- MM. François-Xavier de Donnea et Herman De Croo ont posé des questions.

3. Le Sommet de l'Otan des 3 et 4 avril à Strasbourg.

- Exposé introductif du premier ministre.

- Interpellations et questions jointes :

- Interpellation de M. André Flahaut au premier ministre sur "la position qui sera défendue par la Belgique lors du Sommet de l'OTAN les 3 et 4 avril à Strasbourg" (n° 294).

- Interpellation de M. Dirk Van der Maelen au premier ministre sur "le renforcement de la participation belge aux opérations en Afghanistan" (n° 302).

- Interpellation de M. Wouter De Vriendt au premier ministre sur "le renforcement de la participation belge à la présence militaire internationale en Afghanistan" (n° 303).

- Question de Mme Nathalie Muylle au premier ministre sur "les efforts supplémentaires que la Belgique pourrait éventuellement fournir en Afghanistan, dans le contexte du prochain Sommet de l'OTAN des 3 et 4 avril 2009 à Baden-Baden et Kehl (Allemagne) et Strasbourg (France)" (n° 12244).

Interpellation de Mme Juliette Boulet au premier ministre sur "le sommet de l'OTAN d'avril 2009 et de la position qu'y prendra la Belgique" (n° 308).

- Échange de vues avec le premier ministre.

- Le premier ministre a répondu.

- Ont pris également la parole : MM. David Geerts et Georges Dallemagne.

- Une 1^{ère} motion de recommandation a été déposée par M. Dirk Van der Maelen.

- Une 2^{ème} motion de recommandation a été déposée par M. Wouter De Vriendt et Mme Juliette Boulet.

- Une 3^{ème} motion de recommandation a été déposée par M. Wouter De Vriendt et Mme Juliette Boulet.

- Une motion pure et simple a été déposée par Mme Nathalie Muylle, MM. Herman De Croo et Roel Deseyn.

Prochaine réunion : mardi 21 avril 2009.



Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. André Frédéric

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Proposition de loi (Sofie Staelraeve, Josy Arens, Leen Dierick, Jacqueline Galant, Eric Thiébaud) modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en ce qui concerne l'avis du médecin, n° 1891/1.

- Rapporteur : M. Michel Doomst.
- La proposition de loi a été développée et discutée.
- Des corrections légistiques ont été apportées.
- Les articles, ainsi que l'ensemble de la proposition de loi, ainsi modifié, ont été adoptés par 9 voix contre 2.

2. Question de Mme Zoé Genot à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "la régularisation pour des raisons médicales" (n° 12120).

- La ministre de la Politique de migration et d'asile a répondu.

3. Question de M. Peter Logghe à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "les mariages de complaisance" (n° 12308).

- La ministre de la Politique de migration et d'asile a répondu.

4. Question de Mme Karine Lalieux à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "les propos qu'elle a tenus sur son blog internet" (n° 12315).

- La ministre de la Politique de migration et d'asile a répondu.

5. Questions jointes :

- Question de Mme Leen Dierick à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "la régularisation temporaire de ménages avec enfants" (n° 12332).
- Question de Mme Zoé Genot à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "les nouvelles instructions de régularisation" (n° 12335).
- Question de Mme Karine Lalieux à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "la circulaire concernant la régularisation provisoire des familles de sans-papiers dont les enfants sont scolarisés" (n° 12415).
- Question de Mme Clotilde Nyssens à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "la régularisation temporaire des familles avec enfants scolarisés" (n° 12433).
- Question de Mme Dalila Doufi à la ministre de la Politique de migration et d'asile sur "les régularisations de familles avec enfants scolarisés" (n° 12438).

- La ministre de la Politique de migration et d'asile a répondu.

Prochaine réunion : mardi 21 avril 2009.



Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Question de M. Ben Weyts au secrétaire d'Etat au Budget, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'Etat à la Politique des familles, adjoint à la ministre de l'Emploi, et en ce qui concerne les aspects du droit des personnes et de la famille, adjoint au ministre de la Justice sur "le Bureau d'éthique et de déontologie administratives" (n° 12236).

- Le secrétaire d'Etat au Budget, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'Etat à la Politique des familles, adjoint à la ministre de l'Emploi, et en ce qui concerne les aspects du droit des personnes et de la famille, adjoint au ministre de la Justice a répondu.

2. Projet de loi contenant le troisième ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2008, n° 1890/1.

- Rapporteur : M. Hendrik Daems.

- La discussion a eu lieu. Mme Meyrem Almaci a pris la parole.

- L'article 1er a été adopté à l'unanimité.

- Les autres articles, ainsi que l'ensemble du projet de loi, ont été adoptés par 12 voix et 1 abstention.

3. Projet de loi contenant le quatrième ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2008, n° 1898/1.

- L'article 1 a été adopté à l'unanimité.

- Les autres articles, ainsi que l'ensemble du projet de loi, ont été adoptés sans rapport par 11 voix et 2 abstentions.

4. Question de M. Jean-Jacques Flahaux à la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes sur "les pertes occasionnées aux fonds d'épargne-pension par la crise financière et boursière" (n° 11853).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

5. Questions jointes :

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la levée du secret bancaire" (n° 12049).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le secret bancaire" (n° 12050).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

6. Question de M. Jean-Jacques Flahaux au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la politique de crédit des banques belges" (n° 12069).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.



7. Question de M. Robert Van de Velde au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “les amendes administratives infligées à 28.000 contribuables” (n° 12149).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

8. Question de Mme Meyrem Almaci au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “les besoins spécifiques des malvoyants dans le cadre de l’utilisation de l’application ‘tax on web’” (n° 12168).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

9. Question de Mme Meyrem Almaci au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “les produits financiers dérivés” (n° 12179).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

10. Question de Mme Meyrem Almaci au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “les bonus” (n° 12185).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

11. Questions jointes :

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “l’échange de données fiscales” (n° 12200).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “les conventions fiscales” (n° 12201).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “une circulaire relative à l’échange de données fiscales” (n° 12202).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

12. Question de M. Jenne De Potter au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “la compensation du surplus du “jobkorting” flamand forfaitaire avec le précompte professionnel retenu sur le salaire des mois de mars et avril” (n° 12231).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

13. Question de M. Peter Logghe au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “le Conseil de surveillance du Service Ombudsman des assurances” (n° 12270).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

14. Question de Mme Sofie Staelraeve au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “l’avantage fiscal en matière des titres-services pour les gens à revenu modeste” (n° 12262).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.



15. Questions jointes :

- Question de M. Robert Van de Velde au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'introduction en Belgique d'un système de consolidation fiscale (Art. 127)" (n° 12272).

- Question de M. Luk Van Biesen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la neutralité fiscale de la fusion de sociétés" (n° 12355).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

16. Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la procédure de sélection du président du SPF Finances" (n° 12284).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

17. Questions et interpellation jointes :

- Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'installation des services de la protection civile à Gembloux" (n° 12303).

- Interpellation de M. André Flahaut au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la mise en oeuvre effective de l'unité de la protection civile pour les provinces de Namur et de Brabant wallon à Gembloux" (n° 306).

- Question de M. Maxime Prévot au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "les infrastructures de la protection civile en province de Namur" (n° 12361).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

- Une motion pure et simple a été déposée par MM. André Flahaut, Hendrik Bogaert et Guy Coëme.

18. Question de M. Hagen Goyvaerts au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "les problèmes avec Belcotax" (n° 12305).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

19. Question de M. Peter Logghe au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la vente de crédits douteux par les États-Unis" (n° 12309).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

20. Question de M. Robert Van de Velde au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le(s) compte(s) d'attente des Douanes et Accises" (n° 12340).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

21. Question de M. Georges Gilkinet au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le lancement de la Loterie par internet" (n° 12360).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.



22. Question de M. Roel Deseyn au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “la création d’une commission d’accompagnement sur le régime frontalier entre la Belgique et la France” (n° 12395).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

23. Question de M. Hendrik Bogaert au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “l’enrôlement de l’impôt des personnes physiques 2007 des assujettis” (n° 12407).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

24. Question de M. Guy Coëme au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “la campagne de M. Noël Colpin, administrateur de l’Administration des douanes et accises, pour l’élection au poste de secrétaire général de l’Organisation mondiale des douanes (OMD)” (n° 12412).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

25. Question de M. Guy Coëme au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “le bureau unique des douanes et accises” (n° 12413).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

26. Question de M. Guy Coëme au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur “l’exonération des aides régionales” (n° 12414).

- Le vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles a répondu.

Prochaine réunion : mercredi 22 avril 2009.

Sécurité nucléaire

SOUS-COMMISSION DE LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Président : Mme Katrien Partyka

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Audition de M. Willy De Roovere, directeur général de l’Agence fédérale de Contrôle nucléaire.

- M. De Roovere a présenté le document élaboré par l’AFCN relatif à l’exécution des recommandations du groupe de travail « Sécurité nucléaire » adoptées par la Chambre le 26 avril 2007.

- Cet exposé a été suivi d’un échange de vues.



2. Ordre des travaux.

- La sous-commission a décidé d'organiser des auditions.
- La sous-commission élaborera une proposition de calendrier afin d'organiser des travaux ultérieurs.

Prochaine réunion : mercredi 22 avril 2009.

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : M. François Bellot

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Question jointes :

- Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la grève à La Poste et la CCT pour le secteur postal" (n° 11481).
- Question de M. David Geerts au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "une CCT pour le secteur postal" (n° 12397).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

2. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "les numéros de téléphone et la gestion de l'espace de numérotation" (n° 11487).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

3. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le Code d'éthique pour les télécommunications" (n° 11490).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

4. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le message sur le tarif des numéros payants" (n° 11491).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

5. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le service de médiation pour le secteur postal" (n° 11660).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

6. Questions jointes :

- Question de M. François Bellot au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la quatrième licence 3G (UMTS)" (n° 11746)
- Question de M. Georges Gilkinet au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "l'octroi d'une quatrième licence 3G" (n° 12418).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.



7. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le programme de l'UE 'Large bande pour tous'" (n° 12186).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

8. Question de M. Roel Deseyn au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la carte d'identité électronique" (n° 12216).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

9. Questions jointes :

- Question de M. Willem-Frederik Schiltz au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le coût élevé des télécommunications" (n° 12260).

- Question de Mme Valérie De Bue au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "les remarques relatives à la situation de la Belgique dans le rapport annuel de la Commission européenne sur le secteur des télécommunications" (n° 12307).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

10. Question de M. François Bellot au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la qualification d'opérateur postal en Belgique et en Europe" (n° 12375).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

Prochaine réunion : lundi 20 avril 2009.

Police et Renseignements

COMMISSIONS REUNIES DE LA COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARLEMENTAIRE DU COMITÉ PERMANENT DE CONTRÔLE DES SERVICES DE POLICE ET DE LA COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARLEMENTAIRE DU COMITÉ PERMANENT DE CONTRÔLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS ET DE SÉCURITÉ (SÉNAT)

Présidents : MM. François-Xavier de Donnea et Armand De Decker

➤ MERCREDI 1ER AVRIL 2009

Examen du rapport d'activités 2007-2008 du Comité permanent de Contrôle des Services de Police en présence des membres du Comité permanent. (Recommandations).

- Les commissions réunies ont formulé des recommandations.



Police

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARLEMENTAIRE DU COMITÉ
PERMANENT DE CONTRÔLE DES SERVICES DE POLICE

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MERCREDI 1ER AVRIL 2009**

1. Evolution d'un dossier sur lequel le Comité permanent P a émis un rapport.

- Un échange de vues a eu lieu.

2. Divers.

- Le Comité permanent de contrôle des services de police a développé quelques rapports.

- Les membres ont posé des questions.

Prochaine réunion : mercredi 29 avril 2009.





SÉANCE PLÉNIÈRE

Ce chapitre mentionne:

- *les principaux points abordés au cours des séances plénières de la semaine écoulée;*
- *l'objet des projets et propositions de loi discutés et votés;*
- *le résultat des votes.*

Le numéro figurant à la suite de l'intitulé des projets et propositions de loi est celui du document parlementaire correspondant (voir aussi annexe 2 – projets de loi, propositions et rapports de commission);

Le chiffre figurant entre parenthèses à la suite de la date de la séance plénière est celui qui identifie la séance dans les publications officielles de la Chambre: le Compte rendu analytique qui publie les synthèses des débats et le Compte rendu intégral qui contient le texte intégral (voir "les publications de la Chambre" en dernière page du présent bulletin).

➤ JEUDI 2 AVRIL 2009, APRES-MIDI (092)

PROJETS ET PROPOSITION DE LOI

1. Projet de loi abrogeant la loi du 11 avril 1936 permettant au gouvernement d'interdire l'entrée en Belgique de certaines publications étrangères, n^{os} 1284/6 et 7.

Le projet de loi (n° 1284) est adopté par 121 voix et 2 abstentions

2. Projet de loi modifiant l'article 3bis, § 4, de l'arrêté royal n° 22 du 24 octobre 1934 relatif à l'interdiction judiciaire faite à certains condamnés et aux faillis d'exercer certaines fonctions, professions ou activités, n° 1694/1.

Le projet de loi (n° 1694) est adopté par 120 voix et 1 abstention

3. Projet de loi modifiant le Code judiciaire afin d'offrir au Conseil supérieur de la Justice la possibilité de confier à des experts externes la préparation et la correction de la partie écrite de l'examen d'aptitude professionnelle et du concours d'admission au stage judiciaire, n° 1879/1.

Le projet de loi (n° 1879) est adopté à l'unanimité des 123 votants



4. Proposition de loi (Mme Sarah Smeyers, M. Raf Terwingen et Mmes Els De Rammelaere) modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la vente publique d'immeubles, n^{os} 1273/1 à 6.

Actuellement, la première séance de la vente publique d'un immeuble est presque toujours suivie d'une seconde séance.

Cette proposition de loi vise à supprimer la seconde séance et à permettre au notaire de fixer une mise à prix minimum.

La proposition de loi (n° 1273) est adoptée par 113 voix et 10 abstentions

5. Proposition de résolution (MM. Xavier Baeselen et Denis Ducarme, Mme Hilde Vautmans, M. Patrick Moriau, Mme Karine Lalieux, MM. Dirk Van der Maelen, Wouter De Vriendt et Jean Marie Dedecker, Mme Zoé Genot et M. Jean-Jacques Flahaux) demandant au gouvernement belge de condamner les propos dangereux et irresponsables du pape lors de son voyage en Afrique et de protester officiellement auprès du Saint-Siège, n^{os} 1907/1 et 2.

La proposition de résolution (n° 1907) est adoptée par 95 voix contre 18 et 7 abstentions

QUESTIONS ORALES

Les priorités du gouvernement

Question de :

M. Bruno Tobback (sp.a) au premier ministre (n° P0969)

Le Pacte de stabilité 2009-2012

Questions jointes de :

- M. Hagen Goyvaerts (VB) (n° P0970)
- M. Peter Vanvelthoven (sp.a) au premier ministre (n° P0971)

Opel Anvers

Question de :

Mme Meyrem Almaci (Ecolo-Groen!) au premier ministre (n° P0972)



La réduction des effectifs des cabinets ministériels

Question de :

M. Ben Weyts (N-VA) au premier ministre (n° P0973)

Les enfants palestiniens soignés en Belgique

Question de :

M. Fouad Lahssaini (Ecolo-Goen!) à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique (n° P0976)

Les entreprises de titres-services et les sans-papiers

Questions jointes de :

- M. Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!) (n° P0974)
- Mme Linda Musin (PS) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances (n° P0975)

Le chômage économique des employés

Question de :

M. Jean-Luc Crucke (MR) à la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances (n° P0977)

La situation à la prison de Namur

Questions jointes de :

- M. Georges Gilkinet (Ecolo-Groen!) (n° P0978)
- M. Maxime Prévot (cdH) au ministre de la Justice (n° P0979)

L'exécution des peines

Questions jointes de :

- M. Filip De Man (VB) (n° P0980)
- Mme Marie-Christine Marghem (MR) (n° P0981)
- Mme Carina Van Cauter (Open Vld) (n° P0982)
- M. Robert Van de Velde (LDD) (n° P0983)
- Mme Clotilde Nyssens (cdH) au ministre de la Justice (n° P0984)



Les biocarburants

Questions jointes de :

- Mme Tinne Van der Straeten (Ecolo-Groen!) (n° P0985)
- Mme Camille Dieu (PS) au ministre du Climat et de l'Énergie (n° P0986)

Les instructions fournies aux communes en matière de lutte contre les chenilles processionnaires

Question de :

Mme Liesbeth Van der Auwera (CD&V) au ministre de l'Intérieur (n° P0987)

Les alcolocks

Question de :

M. Jef Van den Bergh (CD&V) au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au premier ministre (n° P0988)

VOTES NOMINATIFS SUR LES MOTIONS

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Filip De Man (VB) au ministre de la Justice sur « la rubrique « avis de recherche » du site de la police fédérale » (n° 296)
(développées en réunion publique de la commission de la Justice du 25 mars 2009)



Deux motions ont été déposées (MOT 52 296/001)

- une motion de recommandation par Filip De Man (VB)
- une motion pure et simple par Michel Doomst (CD&V) et Raf Terwingen (CD&V)

La motion pure et simple est adoptée par 75 voix contre 42 et 4 abstentions





RELATIONS INTERNATIONALES

PARIS, 19 FÉVRIER 2009

RAPPORT DU SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE

MM. Herman De Croo (vice-président de la Chambre des représentants – Open VLD), Dirk Van der Maelen (vice-président de la Chambre des représentants - sp.a), François Bellot (député - MR) et Robert Van de Velde (député - LDD) ont participé le jeudi 19 février 2009 à Paris à un séminaire parlementaire organisé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la crise financière et économique mondiale.

1. La réponse de l'OCDE à la crise

M. Pier Carlo Padoan (Secrétaire général adjoint de l'OCDE) a fait observer qu'il y a lieu de restaurer la confiance des marchés dans le secteur financier et de stimuler l'économie réelle. Il convient également de remettre sur pied la capacité des banques à octroyer des crédits, d'envisager la mise en œuvre d'incitants fiscaux et de faire preuve de vigilance à l'égard de toute tentation protectionniste. Il serait néfaste de recourir à une politique nationaliste dans le cadre d'une politique de relance budgétaire. Il faut prévoir des mesures qui encouragent la croissance.

La destruction d'emplois dans toutes les économies a un impact sur le secteur des retraites et provoque une hausse du taux de chômage. Il est, dès lors, urgent d'investir dans le capital humain notamment dans le secteur de la formation. Il est également nécessaire d'élaborer des politiques macroéconomiques et des politiques sociales durables.

Il faut éviter de fragiliser les PME car celles-ci jouent un rôle très important dans le cadre de la relance de l'économie.

Afin de compléter les stratégies nationales, il convient de mobiliser les ressources de l'OCDE. La stratégie de l'OCDE repose sur deux piliers. Il s'agit, d'une part, de la création d'un nouvel environnement réglementaire, d'une meilleure gestion des risques, de davantage de transparence et d'intégrité et d'une meilleure gouvernance. Il convient également de fournir davantage d'informations et d'éviter les « trous noirs » dans les mesures de régulation, qui pourraient constituer la base de crises futures.

Il s'agit, d'autre part, de définir des objectifs à long terme, d'éviter les risques de réponses nationalistes, d'établir un lien entre le court et le long terme, de renforcer la collaboration internationale de façon pratique, de soutenir les investissements dans les technologies écologiques et de rendre l'économie plus saine, plus juste et plus forte.



L'objectif central de l'OCDE est donc de construire une économie mondiale plus forte mais aussi plus saine et plus juste.

Il faut rendre l'économie plus forte en améliorant la réglementation, en renforçant la gouvernance d'entreprise, en favorisant les échanges, les investissements et la concurrence et en mettant en place les politiques nécessaires à une croissance durable.

Plus saine par le rétablissement de la confiance dans la mondialisation en oeuvrant à plus de transparence et d'intégrité, en luttant contre la corruption et le blanchiment de capitaux, en combattant la fraude fiscale et en s'attaquant au changement climatique.

Plus juste par le partage des fruits de la prospérité en augmentant l'emploi et en améliorant l'inclusion sociale, en agissant pour le développement et en assurant l'éducation et les soins de santé.

M. Dirk Van der Maelen a fait observer, au cours du débat que trois éléments l'avaient frappé dans l'intervention du secrétaire général adjoint de l'OCDE: le fait que l'on ne puisse plus revenir à la situation antérieure, la nécessité de lutter contre la fraude fiscale ainsi que la nécessité d'une transparence accrue et d'une meilleure régulation des marchés. Ces trois éléments l'amènent à s'interroger sur le rôle que jouent les paradis fiscaux dans la crise financière actuelle.

L'intervenant déclare avoir lu que l'OCDE envisageait la mise en œuvre de nouvelles politiques à l'égard des paradis fiscaux ? Qu'en est-il ?

En réponse aux questions et observations des parlementaires, *M. Pier Carlo Padoan* a fait observer la nécessité d'équilibrer davantage l'offre et la demande. Ainsi, il faudrait moins d'importations aux Etats-Unis et plus d'exportations en Chine. Il faut accélérer le rythme de la croissance et ne pas se contenter d'un seul moteur, celui de la consommation des ménages aux Etats-Unis, par exemple. Le scénario idéal implique plusieurs moteurs.

Il convient de développer la coopération entre les organisations internationales car celles-ci ont un rôle accru à jouer.

Il y a lieu d'élaborer une réglementation plus intelligente et d'en renforcer la supervision. De plus, force est de constater qu'il y a trop de règles dans certains domaines et pas assez dans d'autres.

Il faut éviter le caractère excessivement procyclique de certaines réglementations qui peuvent engendrer des bulles financières endogènes.

L'on constate que les pays émergents paient la facture d'une crise qui a débuté ailleurs, en l'occurrence aux Etats-Unis. Il faut se garder de tout protectionnisme financier.

L'on a identifié des dizaines de milliers d'actifs toxiques de par le monde pour lesquels il n'existe pas de marché. Il s'avère nécessaire de leur attribuer une valeur comptable. D'ailleurs, les autorités s'efforcent de créer un marché pour ces actifs.

2. Pensions : aspects sociaux de la crise

M. Edward Whitehouse (Administrateur principal, direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE) fait observer que la crise a bien mis en relief les problèmes posés par les systèmes de pension et les risques encourus par les investissements qui y sont liés.



On a pu constater que, dans le secteur public, les pensions se sont comportées de façon très procyclique. Les gouvernements ont eu tendance à les augmenter en période de vaches grasses et à les diminuer en période de ralentissement économique.

Les fonds de pension ont diminué de façon spectaculaire au cours de cette année 2009 étant donné que les marchés financiers dans les pays développés ont perdu 45% de leur valeur. Les régimes de retraite complémentaires jouent un rôle de plus en plus important dans le financement des retraites.

Les fonds de pension ont connu 12 mois exécrables. Au sein de l'ensemble des pays de l'OCDE, la valeur marchande de l'épargne constituée pour la pension a chuté de plus de 4 trillions de dollars.

Le régime privé de retraite joue un rôle important dans le financement des pensions de retraite. Il est obligatoire dans 11 pays de l'OCDE, à savoir l'Australie, le Danemark, la Hongrie, l'Islande, le Mexique, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. La même situation se présente également dans trois pays en instance d'adhésion à l'OCDE, à savoir le Chili, l'Estonie et Israël. De plus, le recours volontaire à un régime privé de retraite se retrouve largement dans un certain nombre d'économies de pays membres de l'OCDE.

Le régime privé de retraite s'est rapidement développé parce que de nombreux pays ont diminué les montants des pensions payées par l'État. L'extension de ce système expose davantage le revenu destiné à la retraite aux risques liés aux investissements.

Les fonds de pension, comme beaucoup d'autres investisseurs, cherchent à engranger des profits supplémentaires provenant d'investissements alternatifs tels que les fonds spéculatifs, les fonds liés aux matières premières ou les fonds liés au marché des infrastructures. Cependant, plus de la moitié des portefeuilles de fonds de pension sont constitués de titres dans 13 États membres de l'OCDE sur les 22 États au sein desquels des données en la matière sont disponibles. 60% de ces investissements en titres sont constitués de bons d'État, qui, jusqu'à présent, se sont généralement bien comportés pendant la crise financière.

Faut-il céder à la panique ? Les fonds de pension sont, par nature, des investissements à long terme dont le rendement doit, par conséquent, également être évalué dans la même perspective. Au cours de la dernière décennie, ces fonds ont engendré de confortables bénéfices : un portefeuille équilibré constitué d'actions et d'obligations, à parts égales, a généré un rendement de plus de 7% l'an en termes réels dans les principales économies de l'OCDE.

Dans des pays tels que le Chili, l'Islande et le Mexique, par exemple, le revenu pour la retraite provient dans une large mesure de fonds de pension privés. En effet, dans ces pays, le plan de financement public des pensions ne prévoit que le versement d'un modeste complément principalement destiné aux travailleurs retraités qui percevaient de bas salaires.

Par contre, en Belgique et en Norvège, les pourcentages de contribution aux régimes privés de retraite sont relativement peu élevés de sorte que l'on attend du gouvernement qu'il prenne en charge le versement de la majeure partie du revenu pour la retraite.



Là où la majeure partie du revenu pour la retraite des travailleurs provient actuellement de régimes privés de retraite comme, par exemple, au Chili, au Danemark, en Islande, au Mexique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'impact de la crise sur ces revenus se fait ressentir de la façon la plus intense.

D'une manière générale, les bons d'État ont moins souffert de la crise que les autres valeurs de sorte que les fonds de pension détenteurs de ce type de bons n'ont pas été très affectés. Ce résultat bénéfique à court terme peut s'avérer ne pas être un placement aussi judicieux que prévu à long terme. Un portefeuille diversifié court non seulement moins de risques mais s'avère également plus rémunérateur à long terme.

Les travailleurs proches de la retraite risquent de retirer leur épargne à un moment où le marché des valeurs est bas.

Lorsque la récession économique sévit, les travailleurs âgés sont souvent les premiers à être licenciés et leurs finances sont frappées deux fois.

Par contre, pour les jeunes travailleurs, les fonds de pension constituent une épargne à long terme et les pertes à court terme devraient être compensées à l'avenir par de confortables bénéfices.

Les personnes qui perçoivent des revenus moyens ou importants seront les plus affectées par la crise financière à cause du fait que de nombreux pays ont des systèmes redistributifs du revenu pour la retraite.

Tout comme la crise financière ne signifie pas nécessairement la fin du capitalisme mondial, elle ne sonne également pas le glas des politiques existantes en matière de revenus pour les retraites. La question des pensions doit être envisagée dans le long terme.

La crise exercera à la fois des pressions financières et fiscales sur les régimes de pension.

La diversification des sources de revenus pour la retraite reste importante, il convient de privilégier un « mix » de la prestation publique et de la prestation privée en matière de revenus pour la retraite.

Les gouvernements devraient également éviter de prendre des mesures-réflexes autorisant les citoyens à se tourner à nouveau vers un régime de retraite public ou visant à nationaliser les régimes de retraite privés, ce qui est encore plus déstabilisant.

Il conviendrait de prévoir une option par défaut qui implique, pour les personnes qui approchent de l'âge de la pension, un transfert vers des investissements moins risqués, de limiter le choix en matière d'investissements à des options à faibles risques pour les travailleurs plus âgés et d'envisager un régime provisoire permettant de payer les travailleurs âgés, proches de l'âge de la retraite, via le régime de pension public.

Lors du débat, *M. Herman De Croo* a souligné qu'en matière de pension, deux grands systèmes existent et se complètent : d'une part, un système de répartition basé sur la collecte d'impôts et sur les cotisations personnelles et, d'autre part, un système de capitalisation dans lequel les fonds de pension assurent la charge financière des retraites. L'intervenant constate que la crise a eu un effet sur les deux systèmes. On a toujours estimé qu'il fallait encourager la capitalisation. Ne faut-il pas revoir cette position et se diriger vers une solution plus intelligente comme un « mix » des deux systèmes ?



Dans quelque 20 États membres de l'OCDE, les fonds de pension privés sont, soit obligatoires, soit très importants, de l'ordre de 50 %.

Dans la moitié des pays membres de l'OCDE, un lien automatique est établi entre l'âge de la retraite et l'espérance de vie. L'âge de l'accès à la retraite sera revu à la hausse.

3. Fonds souverains : recommandations de l'OCDE aux pays bénéficiaires

Madame Kathryn Gordon (Économiste principale, direction des Affaires financières et des entreprises de l'OCDE) rappelle que les orientations de l'OCDE, relatives aux fonds souverains ont été adoptées par 30 pays membres de l'OCDE ainsi que par 15 pays non-membres.

Les fonds souverains se sont avérés être des investisseurs fiables de capitaux étrangers.

Lors du Conseil ministériel du 5 juin 2008, les ministres des pays de l'OCDE ont adopté une déclaration sur les fonds souverains et les politiques des pays d'accueil dans laquelle ils ont notamment souscrit à un certain nombre de principes politiques pour les pays qui accueillent les investissements de fonds souverains. Ces principes reflètent les engagements de longue date de l'OCDE en faveur d'un environnement mondial ouvert à l'investissement international.

Ces principes stipulent que :

- Les pays d'accueil ne devraient pas ériger d'obstacles protectionnistes à l'investissement étranger.
- Les pays d'accueil ne devraient pas faire de discrimination entre des investisseurs se trouvant dans des circonstances identiques. Les pays ne devraient envisager des mesures supplémentaires de restriction que lorsque les mesures d'application générale valables à la fois pour les investisseurs étrangers et nationaux ne permettent pas de répondre aux préoccupations légitimes en matière de sécurité nationale¹.
- Lorsque de telles préoccupations en matière de sécurité nationale se font effectivement jour, les mesures de sauvegarde relatives aux investissements prises par les pays d'accueil devraient être transparentes et prévisibles, proportionnées à des risques clairement identifiés pour la sécurité nationale, et soumises au principe de responsabilité quant à leur application. Les instruments de l'OCDE en matière d'investissement reconnaissent en effet le droit des pays à prendre des mesures pour protéger leur sécurité nationale. Les pays d'accueil peuvent en effet se demander si les objectifs d'investissements des fonds souverains sont d'ordre commercial ou s'ils sont motivés par des considérations politiques, de défense nationale ou de politique étrangère.



¹ Les préoccupations essentielles liées à la sécurité relèvent de l'autodétermination. Les instruments de l'OCDE pour l'investissement reconnaissent que chaque pays est fondé à déterminer les mesures nécessaires à la protection de sa sécurité nationale. Ce choix doit s'opérer en utilisant des techniques d'évaluation des risques rigoureuses et qui tiennent compte des circonstances, des institutions et des ressources propres au pays. La relation entre les restrictions à l'investissement et les risques identifiés pour la sécurité nationale doit être claire.



Dans son rapport du 4 avril 2008, consacré aux fonds souverains et aux politiques dans les pays d'accueil, le Comité de l'investissement de l'OCDE souligne notamment l'importance des principes de non-discrimination¹, de transparence (les informations sur les restrictions à l'investissement étranger doivent être complètes et accessibles à tous) de statu-quo (les membres s'engagent à ne pas mettre en place de nouvelles restrictions), d'équité et de prévisibilité des procédures² et de proportionnalité des réglementations (les restrictions à l'investissement ou les conditions rattachées à une transaction ne doivent pas être plus sévères que nécessaires pour protéger la sécurité nationale, et doivent être évitées si d'autres mesures existantes sont appropriées pour répondre à une préoccupation de sécurité nationale). Les participants se sont donc accordés sur une série d'orientations détaillées afin de protéger les intérêts essentiels des États et l'ordre public tout en rejetant toutes les formes de protectionnisme déguisé.

L'observation de ces engagements par les pays adhérents devra faire l'objet « d'examen par les pairs »

L'OCDE est consciente qu'il y a lieu de réfléchir aux pays récipiendaires. A l'heure actuelle, les fonds souverains se retirent des pays membres de l'OCDE alors que ceux-ci étalent un besoin criant d'investissements.

Au cours du débat, les intervenants ont notamment formulé les questions et observations suivantes. Comment faire la différence entre investissement privé et investissement public ? Comment agir face à une compagnie multinationale qui achète des actions de grosses entreprises qui pratiquent ensuite la délocalisation ? Comment élaborer une réglementation permettant de distinguer les investissements politiques des investissements purement économiques et au bénéfice des entreprises là où elles sont localisées ? Un port relève-t-il de la sécurité nationale ? Lorsqu'un fonds souverain investit dans une petite économie en tant que gros investisseur, ne court-on pas le risque de voir ce fonds exercer une influence excessive ? Les investissements des fonds souverains dans le secteur des ressources naturelles et des matières premières ne posent-ils pas des problèmes de sécurité nationale ?.

M. Herman De Croo a fait observer qu'il s'agit d'un sujet très important dans la mesure où les fonds souverains n'ont pas toujours été gérés de façon aussi transparente qu'on aurait pu le souhaiter. Lorsqu'on passe en revue les pays qui possèdent ces fonds, l'on peut se demander quelles sont les politiques qu'ils suivent. S'agit-il de la seule maximalisation du profit ? Ces pays tiennent-ils compte du corpus légal évoqué précédemment ?

Les statistiques démontrent que les fonds souverains, bien qu'ayant perdu pas mal d'argent, conservent toujours un énorme potentiel. A cet égard, l'intervenant cite les fonds souverains en Russie, en Chine et à Singapour. Par ailleurs, les fonds souverains qui possédaient des actifs liquides s'en sont mieux sortis que les autres.

Selon l'OCDE, il n'y a pas lieu de faire de discrimination entre les entreprises publiques et les entreprises privées.



¹ *Non-discrimination* : les pouvoirs publics doivent suivre le principe de non-discrimination. D'une manière générale, les pouvoirs publics doivent recourir à des mesures d'application large qui réservent un traitement similaire aux investisseurs dans des circonstances similaires. Lorsque ces mesures sont jugées inaptes à protéger la sécurité nationale, les mesures spécifiques prises pour tel ou tel investissement doivent être conçues en fonction des particularités de l'investissement qui constitue un risque pour la sécurité nationale.

² L'examen des procédures relatives aux investissements étrangers doit être assorti de délais stricts. Les informations commercialement sensibles fournies par l'investisseur doivent être protégées. Dans la mesure du possible, il convient d'envisager des règles prévoyant l'approbation des transactions si aucune action n'est engagée dans un délai spécifique pour les restreindre ou les conditionner.



Aux États-Unis, il existe un programme de protection des infrastructures critiques. Force est de constater que toute politique de cette nature peut être utilisée à des fins protectionnistes. Les délocalisations sont inévitables parce que les pays se concurrencent. La Belgique mène assez bien sa barque et a réussi à attirer un certain nombre d'investisseurs étrangers. L'on a connu une période au cours de laquelle l'on essayait d'attirer les fonds souverains. Certains pays avaient mis en œuvre une politique active visant à attirer ces fonds. Cependant, les temps changent et les fonds souverains ne figurent plus au début de la liste des priorités des pays de l'OCDE. Par conséquent, il convient d'envoyer un message positif et clair aux fonds souverains et leur faire savoir que les pays de l'OCDE sont prêts à accueillir leurs investissements.

L'on a pu assister à certaines réactions de type nationaliste et protectionniste à l'égard des fonds souverains. Un débat portant sur la restriction des investissements des fonds souverains dans certains secteurs a d'ailleurs eu lieu au Parlement européen.

Est-il juste de mettre dans le même panier les réactions à l'égard des fonds souverains et les attitudes nationalistes à l'égard des investissements étrangers en général ? Dans ce domaine, il faut demeurer crédible et affirmer qu'il n'y a pas de recul de la politique d'ouverture des marchés aux investisseurs étrangers. L'OCDE ne procède pas à une discrimination entre types d'investissement. Néanmoins, l'on demeure conscient du risque de voir le protectionnisme et le nationalisme progresser, ce qui pourrait avoir un impact sur les investissements des fonds souverains.

4. Conséquences de la crise en matière de fiscalité

M. Geoff Lloyd (conseiller Senior, Centre de politique et d'administrations fiscales des entreprises à l'OCDE) fait observer que la crise a provoqué, dans le domaine fiscal, un manque à gagner de sorte qu'il s'avère urgent de prendre des mesures fiscales de relance afin de financer la reprise économique à court et à long terme.

Une analyse récente de l'OCDE propose le classement suivant des impôts et taxes en fonction de leur impact sur la croissance économique à long terme : les taxes récurrentes sur l'immobilier (excepté sur les transferts de propriétés); les taxes sur la consommation; les impôts sur le revenu des personnes physiques et cotisations sociales et les taxes sur les entreprises.

Il y a lieu de mener des politiques à court terme qui visent à stimuler la demande actuelle.

En matière fiscale, il convient de cibler les allègements d'impôts sur les personnes à faibles revenus; cibler les allègements d'impôts sur les sociétés afin de favoriser les investissements; éviter toute rage taxatoire; réduire les taux de TVA afin de stimuler la consommation et de faire en sorte que la baisse des prix se répercute au niveau du consommateur afin de soulager les ménages les plus pauvres.

Parmi les facteurs non fiscaux qui expliquent la crise financière, l'intervenant cite notamment le crédit excessif; l'effet de levier excessif; l'engouement excessif pour les actifs à haut risque; la mauvaise gouvernance et l'absence de transparence et de réglementation.

L'impôt, en tant que tel, n'est pas une des causes de la crise mais la fiscalité pourrait avoir aggravé celle-ci. Ce sont les subprimes qui sont au cœur des causes premières de la crise. L'intervenant insiste sur l'urgence de s'attaquer à la fraude fiscale, facilitée par les paradis fiscaux. Le Comité des Affaires fiscales de l'OCDE souhaite améliorer la qualité de la réglementation fiscale. Le travail de ce comité est actuellement au stade de l'exploration.



M. Robert Van de Velde a fait observer qu'il partageait largement les propos exprimés par le représentant de l'OCDE. A ses yeux, il est important que la politique fiscale fasse partie des instruments de la concurrence mondiale entre pays. La concurrence fiscale est une incitation à une plus grande efficacité gouvernementale.

L'intervenant se déclare d'accord avec le classement des impôts et taxes, réalisé par l'OCDE mais fait remarquer que les résultats de ces politiques se font parfois attendre. Les allègements fiscaux et les mesures en matière de contributions à la sécurité sociale peuvent augmenter la consommation mais les résultats doivent apparaître sur la feuille de paie.

M. Van de Velde formule quelques questions : l'OCDE est-elle en mesure de déterminer un taux d'imposition optimal, ? Faut-il limiter dans le temps les amortissements accélérés ou s'agit-il d'une option à plus long terme visant à garantir la stabilité ? L'OCDE fait-elle une différence entre les investissements ? L'OCDE a-t-elle une idée de la situation des pays dans lesquels s'applique le système d'imposition forfaitaire par rapport à ceux où s'applique le système d'imposition progressive ? La sensibilité de ces pays à l'égard de la crise est-elle différente ?

De nombreux responsables politiques se posent la question de savoir si l'on est plus efficace lorsque l'on procède à une réduction des impôts. La réponse est non parce que si l'on diminue les recettes, il faut évidemment diminuer les dépenses, ce qui rend les pays moins performants dans des domaines comme l'éducation ou les soins de santé, par exemple.

La question portant sur la fixation d'un taux fiscal optimal est difficile. En Belgique, des mesures ont été prises afin d'éliminer la distorsion entre capitaux propres et endettement.

L'OCDE a toujours encouragé une imposition plus modérée des entreprises afin de favoriser la croissance. Quant à l'amortissement accéléré, l'OCDE y est favorable à condition qu'il ne soit pas permanent et généralisé dans tous les secteurs.

5. Gouvernement d'entreprise et crise

M. Grant Kirkpatrick (*économiste principal, gouvernement d'entreprise, direction des Affaires financières et des entreprises à l'OCDE*) a souligné que l'OCDE redoublera d'efforts pour mettre en œuvre les principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE dans le secteur financier dans lequel il est impératif de restaurer la confiance. L'OCDE s'attachera plus particulièrement à quatre domaines d'une importance immédiate au regard de la crise financière : les pratiques des conseils d'administration, la gestion des risques, les rémunérations et les droits des actionnaires. Il y a une marge d'amélioration non seulement des règles et de la réglementation mais aussi des normes éthiques.

L'intervenant évoque ensuite le rôle joué par les Conseils d'administration en matière de gestion des risques. Leurs membres posaient-ils des questions dérangeantes ? Comment ceux-ci pouvaient-ils travailler efficacement dans de grandes entreprises complexes ? De plus, étaient-ils indépendants dans l'exercice de leur fonction ? Il y a lieu de mettre à nouveau l'accent sur les rôles respectifs du CEO et du conseil d'administration dans le processus de gestion des risques.

Les pratiques de rémunération ont aussi conduit, dans certains cas, à une prise de risques excessifs.



Au sein de la banque d'investissement Lehman Brothers, multinationale proposant des services financiers diversifiés, le Comité chargé de la gestion des risques ne s'est réuni que deux fois en 2006 et deux fois en 2007. Bear Stearns n'a créé un comité du risque que peu de temps avant sa chute. En outre, de nombreuses banques européennes ne disposent même pas de ce genre de comité. Une étude révèle que la gestion des risques n'est pas profondément ancrée dans les structures organisationnelles des banques européennes, ce qui constitue une faiblesse réelle en termes de gouvernement d'entreprise. Souvent, les intérêts des actionnaires (profit rapide et effets de levier importants) étaient les mêmes que ceux des dirigeants, ce qui explique la prise de risques excessifs.

L'OCDE a préparé un document dans lequel figurent les leçons et les conclusions que l'on peut tirer de la crise en matière de gouvernement d'entreprise. Celui-ci peut être consulté sur le site internet de l'OCDE (« *The Corporate Governance – Lessons from the Financial Crisis* »). Un gouvernement d'entreprise de qualité est fondamental pour la solidité des marchés des capitaux dans une économie mondialisée.

Lors du débat, M. François Bellot a fait observer, en ce qui concerne la gestion des risques, que dans chaque institution l'on trouve des comités d'audit afin de conseiller le « *Chief Executive Officer* » sur les risques possibles.

Qui aurait pu envisager l'ampleur des risques pris par les institutions bancaires en achetant des subprimes et l'effet « domino » qu'ils ont provoqué ?

Les agences de notation évaluent les risques potentiels auxquels les entreprises pourraient être exposées. Ces agences ont attribué de gros ratings aux institutions bancaires. Or, certaines d'entre elles ont fait faillite, ce qui a posé de sérieux problèmes dans le secteur financier. Nos États mettront bientôt en œuvre des politiques de relance. L'OCDE peut-elle évaluer les chances de réussite de ces politiques de relance ? Cette crise a mis en lumière la problématique de la nature humaine face à de grosses sommes d'argent. Il s'agit en fait d'un problème d'éthique.

En réponse aux observations des participants, M. Kirkpatrick a souligné qu'il convient de mettre en place des régulateurs indépendants et solides mais qui doivent également rendre des comptes. Les agences de notation sont aussi à blâmer. Ces dernières pourraient noter n'importe quoi si elles étaient payées pour le faire. En outre, elles ne sont pas réellement indépendantes et des conflits d'intérêt peuvent se produire. Il convient donc de soumettre ces agences de notation à une réglementation appropriée afin de garantir la qualité et la transparence des notations et d'éviter les conflits d'intérêt. Un système identique s'impose afin de ne pas aboutir à des notations différentes sur le même marché.

Deux propositions sont actuellement sur la table : celle de la SEC (« *US Securities and Exchange Commission* ») et celle de la Commission européenne. Ces propositions visent à dissocier les processus d'analyse et de notation. Il n'existe que trois grandes agences de notation au monde (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's).



MERCREDI 1^{ER} AVRIL 2009

LA CRISE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE

Commission des Relations extérieures – Échange de vues
avec le président de la Commission des Droits de l'Homme du Qatar

Le 1^{er} avril 2009, la commission des Relations extérieures de la Chambre des représentants a reçu une délégation du Qatar, conduite par M. Ali bin Smaikh Al-Marri, président de la commission des Droits de l'Homme.

La délégation a attiré l'attention sur les évolutions récentes et les progrès enregistrés dans le domaine des droits de l'homme au Qatar. Depuis 1998, le pays a connu plusieurs réformes visant à affirmer la démocratie et les droits de l'homme. Les premières élections libres ont été organisées. Les femmes ont reçu un droit de vote et un droit d'éligibilité. Un ensemble de droits fondamentaux ont été inscrits dans la Constitution. Une autorité publique est chargée de sensibiliser la population, spécialement au niveau local, sur le thème des libertés publiques. Une coopération est menée entre l'échelon local et l'échelon général. Un centre pour la liberté de la presse a été établi. La coopération internationale est promue, notamment en vue de la conclusion de traités garantissant l'effectivité des droits fondamentaux.

Suite à des questions de MM. **François-Xavier de Donnea** et **Herman De Croo**, la délégation a souligné l'intérêt marqué des autres États du Golfe persique pour cette problématique, tout en reconnaissant la nécessité d'encore fournir un important travail de sensibilisation. Un club a été créé au niveau supranational, réunissant divers États de la région, afin de promouvoir les droits de l'homme. Un dialogue a été entamé avec l'Union européenne dans ce domaine.

Deux catégories ont également été citées :

- Les femmes, qui ont vu leur situation nettement améliorée ces dernières années et qui sont présentes dans les cénacles parlementaires et exécutifs ;
- Les travailleurs étrangers, en faveur desquels une réforme du statut est en cours d'élaboration.

JEUDI 2 AVRIL 2009

VISITE D'UNE DÉLÉGATION RUSSE, MENÉE PAR LE VICE-MINISTRE DE LA SANTÉ, CONCERNANT LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS ET LE SYSTÈME DES CHÈQUES-REPAS

Sous la présidence de Mme Muriel Gerken, la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société de la Chambre a reçu, le 2 avril 2009, une visite d'une délégation russe, menée par le vice-ministre de la Santé.

L'objet de la réunion était de traiter du thème de la santé des travailleurs, spécialement en octroyant à ceux-ci des chèques-repas pour améliorer celle-ci.



Un historique du système belge des chèques-repas fut tracé, en indiquant entre autres qu'ils ont initialement servi sans objectif particulier en termes de santé publique. Un cadre général a été fourni du système de taxation belge (fiscalité et parafiscalité). Un représentant du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a toutefois indiqué que la Belgique s'inscrivait dans le projet FOOD de l'Union européenne, visant notamment à inscrire dans le système des chèques-repas la poursuite d'objectifs nutritionnels.



Suite à des questions de Mme Rita De Bont et de M. Jean-Jacques Flahaux, la délégation russe a reconnu que son pays faisait face à plusieurs problèmes majeurs de santé publique. Les réformes sont en cours.

En conclusion, la présidente de la commission a rappelé l'intérêt d'un partage des idées et des connaissances, permettant l'échange des expériences et des compétences, dans un esprit non de compétition mais de respect et de concorde.





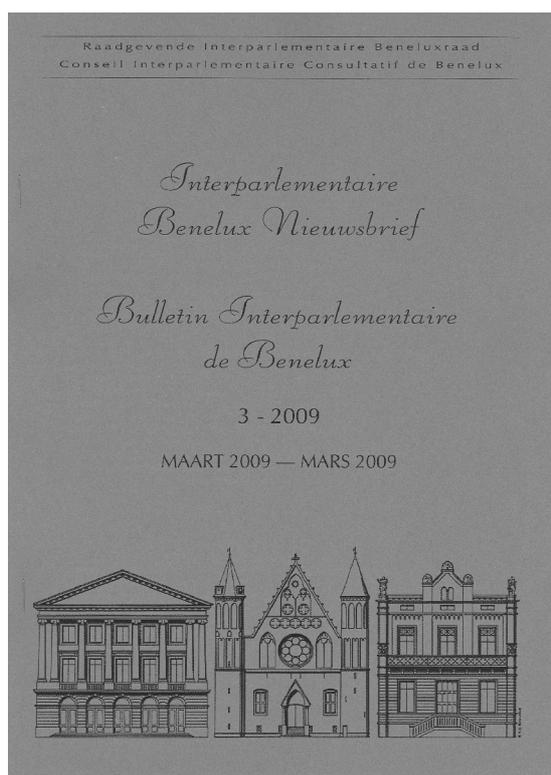
PUBLICATIONS

Cette rubrique mentionne quelques publications que la rédaction juge susceptibles d'intéresser le lecteur.

CHAMBRE

Benelux

- BULLETIN INTERPARLEMENTAIRE DE BENELUX
Bulletin 3-2009 – Mars 2009





- NEWSLETTER
Benelux newsletter – Mars 2009/1



Bulletin des questions et réponses :

- 52/052 DU 9 MARS 2009
Questions et réponses écrites



CONSEIL DES MINISTRES

Le texte ci-dessous mentionne les points qui figurent à l'ordre du jour du Conseil des ministres et qui sont susceptibles d'influencer les travaux parlementaires futurs. Il s'agit surtout d'avant-projets de loi approuvés par le Conseil des ministres. Le Parlement fédéral entame l'examen d'un projet lorsque le gouvernement l'a déposé à la Chambre des représentants ou au Sénat. Le projet ne peut obtenir la sanction et être promulgué en tant que loi qu'après avoir été adopté par la Chambre et, dans certains cas, également par le Sénat.

Une information plus détaillée relative aux décisions du Conseil des ministres est disponible sur le site Internet du gouvernement fédéral: <http://www.presscenter.org> - Conseil des ministres.

➤ **CONSEIL DES MINISTRES DU 3 AVRIL 2009**

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 3 avril 2009 sous la présidence du premier ministre Herman Van Rompuy.

IMPÔTS SUR LES REVENUS

Augmentation des frais professionnels forfaitaires lors du calcul de l'impôt sur les revenus.

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (projet d'arrêté royal portant exécution de la loi du 26 novembre 2006 portant modification de l'article 51 du code des impôts sur les revenus 1992) qui vise à augmenter les frais professionnels forfaitaires pour la première tranche de revenus professionnels ainsi que le montant maximum à déduire. Pour l'exercice d'imposition 2009, les frais professionnels forfaitaires pour la première tranche s'élèvent à 28,7%. Le montant maximum est augmenté de 1,5% et s'élève à 2.592,50 euros.

Le Conseil des ministres approuve ainsi définitivement la décision prise dans le cadre du budget 2009, lors du Conseil du [23 octobre 2008](#).



B-FAST

Déploiement de militaires dans le cadre de l'opération B-FAST à Gaza.

Le Conseil des ministres a approuvé le statut attribué aux militaires qui ont été déployés lors de l'opération B-FAST à Gaza en janvier 2009. Il s'agit du statut pécuniaire *d'Assistance en dehors du territoire national* qui ouvre le droit au coefficient 2 (selon l'AR 2003 en la matière).

Le [14 janvier 2009](#), B-FAST a organisé l'évacuation d'enfants blessés vers la Belgique, à bord d'un avion médicalisé de la Défense. Onze militaires de la Défense et un membre du personnel du SPF Santé publique y ont participé.

Le Conseil des ministres du [23 janvier 2009](#) avait donné son feu vert au ministre des Affaires étrangères pour cette opération B-FAST.

PLAN NATIONAL CLIMAT

Plan National Climat 2009-2012 de la Belgique : inventaire des mesures et état des lieux.

Le Conseil des ministres a approuvé le volet fédéral du Plan National Climat 2009-2010 de la Belgique, proposé par le ministre du Climat et de l'Énergie Paul Marnette. Le plan contient un inventaire des mesures prises par les autorités fédérales, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale en vue de remplir les obligations du Protocole de Kyoto. Il jette également les bases de l'établissement d'une stratégie pour l'après 2012.

Le ministre du Climat et de l'Énergie finalisera l'évaluation définitive des politiques et mesures fédérales pour octobre 2009. La Commission Nationale Climat, quant à elle, présentera une réflexion stratégique sur les politiques et mesures à mettre en oeuvre pour répondre aux objectifs post-2012.

FINANCEMENT DE LA PRÉSIDENTIE BELGE DE L'UE

Répartition de la provision interdépartementale pour le financement de la présidence belge de l'UE.

Sur proposition de MM. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, et Melchior Wathelet, secrétaire d'État au Budget, le Conseil des ministres a approuvé la répartition de la provision interdépartementale, inscrite au budget général des dépenses 2009, entre les SPF et les SPP, dans le cadre du financement des dépenses relatives à la présidence belge de l'Union européenne. L'entièreté des crédits d'investissement de l'enveloppe des 8,1 millions d'euros seront immédiatement libérés.



ACCORD DE COOPÉRATION BENELUX

Accord de coopération relatif à la représentation de la Belgique au sein des institutions du Benelux.

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la représentation de la Belgique au sein des institutions du Benelux.

Le 17 juin 2008, les premiers ministres et le ministres des Affaires étrangères de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, les ministres-présidents des Communautés flamande et germanophone et les ministres compétents de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale, ont signé le nouveau traité Benelux à La Haye.

Pour ratifier ce traité, un accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions est nécessaire. L'accord règle la coordination, organise une structure de concertation permanente ainsi que la représentation dans les institutions de l'Union Benelux.

DIPLOMATIE PRÉVENTIVE

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive.

Sur proposition de M. Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour financer, sur le budget 2007 du SPF Affaires étrangères, les initiatives suivantes en matière de diplomatie préventive :

1. Construction d'une société démocratique, soutien aux processus participatifs – IRC - Appui à la décentralisation dans la Province de Muyinga - Burundi
2. Construction d'une société démocratique, soutien aux processus participatifs – UNDP - Soutien aux élections libanaises du 7 juin 2009 - Liban
3. Médiation dans les conflits imminents ou en cours - Peace Now / La Paix Maintenant - Processus de dialogue de paix et de réconciliation nationale - Israël
4. Développement des capacités et renforcement de la société civile - Search for Common Ground (SFCG) - "Transforming the role of youth in Nepal" - Nepal
5. Respect et conscientisation aux droits de l'Homme – IRC - Improved prospects for peace and prosperity in Nepal by addressing violence against women and enhancing women's empowerment - Népal
6. Construction/renforcement de l'État de droit et de l'appareil judiciaire - Cour pénale internationale - Multi
7. Construction/renforcement de l'État de droit et de l'appareil judiciaire - Coalition pour la Cour pénale internationale - Multi





ANNEXES





DEMANDES D'INTERPELLATION

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ **0308** **Relations extérieures**

Interpellation de Mme Juliette BOULET au premier ministre sur « le sommet de l'OTAN d'avril 2009 et de la position qu'y prendra la Belgique ».

Idem n° 0294 M. André FLAHAUT

Idem n° 0302 M. Dirk VAN DER MAELEN

Idem n° 0303 M. Wouter DE VRIENDT

➤ **0309** **Intérieur**

Interpellation de M. Francis VAN DEN EYNDE au ministre de l'Intérieur sur « la désignation de la Gantoise Anne Martens comme commissaire d'arrondissement en Flandre occidentale et sa candidature éventuelle aux élections européennes ».

➤ **0310** **Intérieur**

Interpellation de M. Ben WEYTS au ministre de l'Intérieur sur « le conflit qui oppose le ministre de l'Intérieur au commissaire général de la police fédérale ».





PROJETS DE LOI, PROPOSITIONS,
RAPPORTS DE COMMISSIONS ET
COMPTES-RENDUS

Les projets et propositions de loi déposés à la Chambre ainsi que les rapports de commission sont publiés sous forme de documents parlementaires.

Ces documents portent un numéro d'ordre principal attribué lors du dépôt à chaque projet ou proposition; suit un numéro subséquent attribué aux différents documents (avis du Conseil d'État, amendements, rapports de commission ...) qui s'y rattachent. Suit enfin la mention de la session parlementaire au cours de laquelle le projet ou la proposition a été déposé.

Tous les documents parlementaires peuvent être commandés (voir dernière page du bulletin : « Publications de la Chambre des représentants et du Sénat de Belgique »).

Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Chambre: <http://www.lachambre.be>, sous la rubrique « Documents parlementaires ». Une sous rubrique mentionne les documents les plus récents.

Les comptes rendus des séances plénières et des commissions peuvent également être consultés sur le site, sous la rubrique « Séances plénières » (compte rendu analytique et intégral) et sous la rubrique « Commissions » (discussion des textes de loi, des interpellations et des questions orales).





AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

La section de législation du Conseil d'État donne un avis motivé sur le texte d'un projet, d'une proposition de loi ou d'un amendement dont la Chambre est saisie lorsqu'elle y est invitée par le président de la Chambre. Celui-ci est tenu de solliciter cet avis lorsque 71 membres au moins ou la majorité des membres d'un groupe linguistique le demande. Il peut solliciter cet avis pour tout projet, proposition ou amendement à un projet ou proposition. (Pour mémoire, les avant-projets de loi du gouvernement doivent être soumis à l'avis du Conseil d'État).

La présente annexe mentionne les avis remis par le Conseil d'État à la demande du Président de la Chambre, lesquels sont publiés sous forme de document parlementaire. Il est également fait mention des textes pour lesquels le président de la Chambre sollicite l'avis du Conseil d'État.

Les documents parlementaires peuvent être obtenus auprès du service des Affaires générales, du comptoir des documents de la Chambre ou auprès des imprimeurs (voir dernière page du bulletin: « publications de la Chambre des représentants et du Sénat de Belgique »).

➤ **DOC 52 1293/002 DU 27 MARS 2009**

Avis du Conseil d'État n° 45.905/AG du 3 mars 2009 sur le projet de loi spéciale modifiant l'article 26 de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour d'arbitrage.

➤ **DOC 52 1696/003 DU 31 MARS 2009**

Avis du Conseil d'État n° 46.070/2 du 16 mars 2009 sur le projet de loi relatif à la circonstance aggravante pour les auteurs de certaines infractions commises envers certaines personnes à caractère public.

➤ **DOC 52 0578/003 DU 1^{ER} AVRIL 2009**

Voir l'avis repris dans le DOC 52 1696/003 sur la proposition de loi visant à réprimer plus sévèrement les assassinats et les meurtres commis à l'encontre des fonctionnaires de police.

➤ **DOC 52 1661/002 DU 1^{ER} AVRIL 2009**

Voir l'avis repris dans le DOC 52 1696/003 sur la proposition de loi instaurant dans le Code pénal une circonstance aggravante pour certaines infractions commises envers certaines personnes à caractère public.





ADDENDA





AGENDA DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS

Les agendas des commissions et des séances plénières sont disponibles sur le site Internet de la Chambre (www.lachambre.be), rubriques « Agenda des réunions de commissions » et « Agenda des séances plénières ».

**TABLEAU DES TRAVAUX LÉGISLATIFS
PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS EN COURS D'EXAMEN**

Mise à jour au 20 avril 2009

Proposition : initiative parlementaire
 Projet : initiative du gouvernement ou proposition adoptée par la Chambre ou le Sénat
 C : Chambre
 S : Sénat

CIR : Code des impôts sur les revenus
 UEBL : Union économique belgo-luxembourgeoise
 CONST : Constitution

(1) La procédure législative est déterminée par les matières dont la Constitution attribue la compétence respectivement à la Chambre et au Sénat

- CONST, art. 74 : matières de la compétence de la Chambre des représentants seule ;
- CONST, art. 77 : matières de la compétence de la Chambre des représentants et du Sénat ;
- CONST, art. 78 : matières de la compétence de la Chambre des représentants, mais pour lesquelles le Sénat dispose d'un droit d'évocation ;
- CONST, art. 81 : si le Sénat, en vertu de son droit d'initiative, adopte une proposition de loi dans les matières visées à l'art. 78, le projet de loi est transmis à la Chambre.

(2) Les projets de loi qui n'ont plus été examinés en commission depuis deux mois ne figurent pas au présent tableau.

(3) Ces projets et propositions de loi sont en attente de promulgation. Ils réapparaîtront au présent tableau lors de leur publication au Moniteur belge.

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 13.07.04 A – en séance plénière le 15.07.04	A – en séance plénière le 24.06.04	Loi du 10.11.04 M.B. 18.02.09
Convention Belgique et Estonie – coopération policière S 0645/1-2003/2004 C 1249/1 2003/2004	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 24.04.07 A – en séance plénière le 25.04.07	A – en séance plénière le 19.04.07	Loi du 04.06.07 M.B. 02.04.09
Accord de coopération – Armes chimiques – Mise au point fabrication stockage S 2386/1-2006/2007 C 3084/1-2006/2007	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Proposition		A – en commission le 19.03.08 A – en séance plénière le 10.04.08	-	-
Grands dossiers de fraude fiscale - Commission d'enquête C 0034/1-0000/2007				
<i>Finances</i>				
Propositions de loi (jointes)		A – en commission le 07.11.07		
Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0037/1-0000/2007	78			
Scission circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0039/1-0000/2007	77			
Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0027/1-0000/2007	78			
Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0028/1-0000/2007	77			
Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0031/1-0000/2007	78			
(...)				

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre (suite)	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0032/1-0000/2007 C 12.07.2007</p> <p>Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0033/1-0000/2007 C 12.07.2007</p> <p>Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0038/1-0000/2007 C 12.07.2007</p> <p>Cour constitutionnelle – Scission circonscription Bruxelles-Hal-Vilvorde C 0133/1-0000/2007 C 12.10.2007</p> <p>Circonscriptions électorales – Découpage en arrondissements C 0153/1-0000/2007 C 09.10.2007</p> <p>Circonscriptions électorales – Territoire des différentes provinces – Brabant C 0158/1-0000/2007 C 09.10.2007</p> <p><i>Intérieur</i></p>	<p>77</p> <p>77</p> <p>78</p> <p>77</p> <p>78</p> <p>78</p>	<p>Communication en séance plénière le 31.01.08</p> <p><i>Procédure de conflit d'intérêts – Motion de la COCOF</i></p> <p>D – en commission le 04.06.08</p> <p><i>Conflit d'intérêt au 11.02.09</i></p>		
<p>Proposition de loi</p> <p>Intégration sociale – Revenu d'intégration - Cohabitants C 0051/1-0000/2007 C 13.07.2007</p> <p><i>Santé publique</i> <i>Affaires sociales</i></p>	<p>78</p>	<p><i>Santé publique :</i> D – en commission les 22.01, 29.01, 28.05, 22.10</p> <p><i>Renvoyé en commission par la séance plénière le 23.10.08</i></p> <p><i>Affaires sociales :</i> A – en commission le 11.02.09</p>		
<p>Proposition de loi</p> <p>Comptabilité de l'Etat – Recherche et développement – Monitoring C 0072/1-0000/2007 C 20.07.2007</p> <p><i>Economie</i></p>	<p>78</p>	<p>D – en commission les 11.02, 10.03 et 31.03.09</p>		

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre Proposition de résolution		D – en commission les 12.01.09 et 04.02.09		
Transports en commun – Personnes à mobilité réduite – Accessibilité C 0076/1-0000/2007 <i>Infrastructure</i> Propositions de loi (jointes) Droit de vote aux belges résidant à l'étranger C 14.08.2007 Droit de vote aux belges résidant à l'étranger C 14.08.2007 Belges résidant à l'étranger – Vote par correspondance électronique C 06.08.2007 Belges résidant à l'étranger règles de constitution des listes d'électeurs C 0090/1-0000/2007 Belges résidant à l'étranger règles de constitution des listes d'électeurs C 0092/1-0000/2007 Inscription électeurs résidant à l'étranger C 06.01.2008 C 0700/1-2007/2008 Election parlement européen octroyer droit de vote belges hors union europ. C 0132/1-0000/2007 <i>Intérieur</i>	77 77 77 77 78 78	D – en commission les 16.01.08, 23.01, 30.01.08 et 18.03.09		
Projets de loi (jointes) Continuité des entreprises - Concordat C 0160/1-0000/2007 Continuité des entreprises – Concordat C 1692/1-2008/2009 (...)	78 77	A – en commission le 14.07.08 <i>Rapport adopté le</i> 23.10.08 A – en séance plénière le 06.11.08	AM – en séance plénière le 18.12.08	Loi du 31.01.09 M.B. 09.02.09

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre (Suite)	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<i>Droit commercial</i>		<i>Projet amendé par le Sénat</i>		
Proposition de loi Accueil enfants dans structures hospitalières C 0203/1-2007/2008 C 17.10.2007	78	A – en commission le 13.01.09 A – en séance plénière le 15.01.09 D – en commission le 03.03 et 01.04.09		
<i>Santé publique</i> Proposition de résolution Aéroport de Bruxelles-national – Nuisances sonores – Agence de contrôle C 0207/1-2007/2008 C 16.10.2007		D – en commission le 12.01.09		
<i>Infrastructure</i> Propositions de loi (jointes) Faits graves commis sur des mineurs d'âge – Délai de prescription 30 ans C 0233/1-2007/2008 Délits commis à l'égard de mineurs – Délai de prescription C 1705/1-2008/2009 Faits de mœurs – Personnes condamnées – Interdiction de résidence C 1509/1-2008/2009 Pédophiles condamnés – Peines accessoires C 1846/1-2008/2009 C 03.03.2009 <i>Justice</i>	78 78 78 78	D – en commission les 10.02, 17.02, 03.03, 17.03 et 31.03.09		

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
(suite) Sociétés – Participation à l'assemblée générale C 1294/1-2007/2008 C 01.07.2008 Entreprises publiques – Groupes d'intérêts – Droit de parole C 1300/1-2007/2008 C 01.07.2008 Parachutes dorés – Rémunération dirigeants – Mesures fisc. Dissuasives C 1474/1-2008/2009 C 14.10.2008 Options sur actions – Durée et exercice C 1501/1-2008/2009 C 20.10.2008 Gouvernance entreprises règles bonne conduite administrateur resp. solidaire C 1805/1-2008/2009 C 11.02.2009	78 78 78 78 78			
<i>Droit commercial</i> Propositions de loi (jointes) Contribution parents – Coefficient de proportionnalité – Coût d'un enfant C 0295/1-2007/2008 C 30.10.2007 Pensions alimentaires domiciliation bancaire C 0564/1-2007/2008 C 13.12.2007 Contributions alimentaires – Ligne directrice – Méthode Renard C 0899/1-2007/2008 C 28.02.2008 Pension alimentaire – Frais extraordinaires C 1092/1-2007/2008 C 22.04.2008 Enfants – Contributions alimentaires – Indexation et majoration C 1611/1-2008/2009 C 25.11.2008 Pension alimentaire – Délégation de salaire C 1317/1-2007/2008 C 03.07.2008 <i>Justice</i> <i>Sous-commission « Droit de la famille »</i>	78 78 78 78 78 78 78	<i>Justice:</i> D – en commission les 19.02.08, 05.03, 12.03 et 18.03.08 <i>Droit de la famille :</i> D – en commission les 03.06, 18.06, 08.10, 10.12.08, 21.01.09 et 28.01.09		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre		D – en commission le 03.03.08	-	-
Pays du sud – Annulation de la dette C 0297/1-2007/2008		<i>Renvoyée en commission le 13.01.09</i>	-	-
<i>Groupe de travail « Propositions de résolution »</i> Propositions de loi (jointes)		D – en commission les 08.12.08 et 18.03.09		
Guerre 1940-1945 – Victimes civiles – Pensions de dédommagement T C 0301/1-2007/2008	78			
Guerre 1940-1945 – Victimes civiles – pension dédommagement – Nat. Belge C 1626/1-2008/2009	78			
<i>Santé publique</i>				
Hôpital – Droits de l'enfant C 0482/1-2007/2008		D – en commission le 03.03.09		
<i>Santé publique</i>				
Philippines – Droits de l'homme C 0484/1-2007/2008		D – en commission le 13.01.09		
<i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i> Proposition de loi				
Sectes déstabilisation mentale abus de la situation de faiblesse C 0493/1-2007/2008	78	D – en commission le 11.02.09		
<i>Justice</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Proposition de loi		D – en commission les 06.05, 13.05, 26.11.08 et 03.02.09		
Assurance personne risque décès – Utilisation données pers. de santé C 0823/1-2007/2008 C 14.02.2008	78			
<i>Economie</i>				
Proposition de résolution		D – en commission le 13.01.09		
Rép. Pop. Chine – Trafics d'org. Hum. – Camps d'extern. – Enquête internationale C 0841/1-2007/2008 C 18.02.2008				
<i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i>				
Propositions de loi (jointes)		D – en commission le 03.02.09		
Statut des travailleurs intérimaires – Contrat de travail C 0855/1-2007/2008 C 21.02.2008	78			
Travailleurs intérimaires – Contrats successifs C 1594/1-2008/2009 C 19.11.2008	78			
<i>Affaires sociales</i>				
Propositions de loi (jointes)		D – en commission les 17.02, 04.03, 10.03 et 31.03.09		
Associations – Action d'intérêt collectif C 0872/1-2007/2008 C 22.02.2008	78			
Associations – Action d'intérêt collectif C 0109/1-0000/2007 C 16.08.2007	78			
<i>Justice</i>				
Propositions de loi (jointes)		A – en commission les 22.10.08	Projet non évoqué	Loi du 22.12.08 M.B. 12.01.09
Honoraires et frais d'avocat – Répétibilité C 0930/1-2007/2008 C 05.03.2008	78	A – en séance plénière le 27.11.08		
<i>Justice</i>				

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Proposition de loi Opposition au mariage – Abrogation C 1026/1-2007/2008 C 01.04.2008	78	<u>Droit de la famille</u> : D – en commission le 02.07.08 <u>Justice</u> : A – en commission le 07.10.08 <i>Renvoyée en commission par la séance plénière du 23.10.08</i> A – en commission le 25.11.08 A – en séance plénière le 08.01.09	Projet non évoqué	Loi du 19.02.09 M.B. 11.03.09
<i>Sous-commission « Droit de la Famille » Justice</i>				
Proposition de loi Personnes handicapées – Revenus du conjoint ou du cohabitant C 1041/1-2007/2008 C 08.04.2008 <i>Affaires sociales</i>	78	D – en commission le 13.01.09		
Projet de loi (transmis par le Sénat) Quartier général corps européen S 0566/1-2007/2008 C 1060/1-2007/2008 S 13.02.2008 C 11.04.2008 <i>Relations extérieures</i>	77	A – en commission le 23.04.08 A – en séance plénière le 15.05.08	A – en séance plénière le 10.04.08	Loi du 19.06.08 M.B. 20.02.09
Proposition de loi Conseil supérieur de la Justice – Membres du bureau – Statut juridique C 1093/1-2007/2008 C 22.04.2008 <i>Justice</i>	77	D – en commission les 20.05 et 04.11.08		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
DATE DÉPÔT :				
Commission de la Chambre		D – en commission le 13.01.09		
Union européenne – Chine – Maintien de l’embargo C 1121/1-2007/2008				
<i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i> Proposition de loi		D – en commission le 10.03.09		
Professions de la santé mentale C 1126/1-2007/2008	78			
<i>Santé publique</i> Propositions de loi (jointes)		D – en commission les 13.05, 04.06, 11.06, 07.10, 04.11.08, 20.01.09, 10.03 et 18.03.09		
Personnes morales de droit public – Responsabilité pénale C 1146/1-2007/2008 Faute pénale et civile - Dualité C 1170/1-2007/2008 Responsabilités civile et pénale – Unité de fautes C 0120/1-0000/2007	78 78 78			
<i>Justice</i> Proposition de loi		A – en commission le 27.01.09		
Mineur – Magistrats – Formation spécialisée C 1149/1-2007/2008	77	A – en séance plénière le 12.02.09		
<i>Justice</i> Proposition de résolution		D – en commission le 13.01.09		
Afrique du sud – Plaasmoorde C 1169/1-2007/2008				
<i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i>				

OBJET N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Reconnaissance d'un handicap – Délai d'attente S 1473/1-2005/2006 S 07.12.2005 C 3087/1-2006/2007 C 24.04.2007 C 1260/1-2007/2008 C 16.06.2008</p> <p>Propositions de loi (jointes)</p> <p>Charte de l'assuré social C 0442/1-2007/2008 C 27.11.2007 Personnes handicapées – Allocations – Traitement des demandes C 0888/1-2007/2008 C 26.02.2008</p> <p><i>Affaire sociales</i></p>	78	A – en commission le 13.01.09 AM – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière les 19.04.07 et 12.02.09	Loi du 13.03.09 M.B. 27.03.09
<p>Proposition de résolution</p> <p>Portefeuille pension – Communication annuelle - Internet C 1267/1-2007/2008 C 19.06.2008</p> <p><i>Affaires sociales</i></p>		D – en commission les 08.07.08 et 13.01.09		
<p>Proposition de loi</p> <p>Vente publique d'immeubles – Suppression seconde séance C 1273/1-2007/2008 C 23.06.2008</p> <p><i>Justice</i></p>	78	A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 02.04.09		
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Publications étrangères – Interdiction d'importation – Abrogation S 0594/1-2007/2008 S 28.02.2008 C 1284/1-2007/2008 C 27.06.2008</p> <p><i>Justice</i></p>	78	A – en commission les 20.01 et 18.03.09 A – en séance plénière le 02.04.09	A – en séance plénière le 26.06.08 AM – en séance plénière du 19.02.09	

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Arriéré de paiement – Injonction de payer S 0823/1-2007/2008 S 26.06.2008 C 1285/1-2007/2008 C 27.06.2008</p> <p>Projet de loi et proposition de loi (jointts)</p> <p>Arriéré de paiement – Injonction de payer S 0139/1-0000/2007 S 10.08.2007 C 1287/1-2007/2008 C 27.06.2008</p> <p>Procédure sommaire d'injonction de payer inversion contentieux C 0790/1-2007/2008 C 12.02.2008</p> <p>Petites sommes d'argent – Recouvrement – Requête C 1243/1-2007/2008 C 12.06.2008</p>	77 77 78 78	A – en commission le 03.03.09 <i>Renvoyé en commission en séance plénière du 19.03.09</i>	A – en séance plénière le 26.06.08	
<p><i>Justice</i></p> <p>Projet de loi</p> <p>Transposition de deux directives européennes C 1310/1-2007/2008 C 02.07.2008</p> <p><i>Economie</i></p> <p>Proposition de résolution</p> <p>Droits de l'homme en Iran C 1314/1-2007/2008 C 03.07.2008</p> <p><i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i></p> <p>Projet de loi</p> <p>Transport de produits gazeux C 1320/1-2007/2008 C 03.07.2008</p> <p><i>Economie</i></p>	78 78	A – en commission le 24.09.08 A – en séance plénière le 23.10.08	-	Loi du 21.11.08 M.B. 11.02.09
		D – en commission le 13.01.09		
	78	A – en commission le 25.11.08 A – en séance plénière le 08.01.09	A – en séance plénière le 12.02.09	Loi du 10.03.09 M.B. 31.03.09

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 17.02.09	A – en séance plénière le 03.07.08	
Failites – Désignation des curateurs S 0018/1-0000/2007 C 1321/1-2007/2008	78			
<i>Droit commercial</i>				
Propositions de loi (jointes)				
Fonctionnement des copropriétés C 1334/1-2007/2008	78	D – en commission les 05.11, 25.11.08, 07.01.09, 14.01, 21.01, 28.01, 10.02, 18.03, 25.03 et 01.04.09		
Privilège aux associations de copropriétaires C 0110/1-0000/2007	78			
Copropriété – Assemblée générale – Syndic. C 0123/1-0000/2007	78			
Obligations maître d'ouvrage copropriété syndic. C 0241/1-2007/2008	78			
Syndics – Langue commune situation de l'immeuble C 0346/1-2007/2008	78			
Privilège des associations de copropriétaires C 0636/1-2007/2008	78			
Fonctionnement copropriétés C 0684/1-2007/2008	78			
Copropriété – Requête contradictoire C 0717/1-2007/2008	78			
Copropriétaires – Privilège sur immeubles C 1040/1-2007/2008	78			
<i>Justice</i>				
Propositions de résolution (jointes)				
GSM – Informations des consommateurs lors de l'achat C 1335/1-2007/2008		A – en commission le 03.03.09	-	-
Pollution électromagnétique – Systèmes sans fil C 0405/1-2007/2008		A – en séance plénière le 26.03.09		
<i>Santé publique</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Proposition de résolution		D – en commission les 20.01 et 04.02.09		
Belgique – Avenir énergétique – Développement durable C 1343/1-2007/2008				
<i>Economie</i>		D – en commission le 13.01.09		
Protection Parc national Yasuni en Equateur C 1347/1-2007/2008				
<i>Groupe de travail « propositions de résolution »</i>				
Proposition de résolution				
OTAN – Défense anti-missile – Politique européenne de sécurité et défense C 1353/1-2007/2008		D – en commission les 21.01 et 04.03.09		
<i>Défense nationale</i>				
Proposition de loi		D – en commission le 10.03.09		
Psychologie, sexologie et orthopédagogie cliniques C 1357/1-2007/2008	78			
<i>Santé publique</i>				
Projets de loi (joints) (transmis par le Sénat)		C 1407 : A – en commission le 04.11.08 C 1408 : A – en commission le 25.11.08	A – en séance plénière les 18.07.08 et 29.01.09	C 1407 : Loi du 21.01.09 M.B. 26.02.09 C 1408 : Loi du 06.02.09 M.B. 26.02.09
Internement – Pourvoi en cassation - Délai S 0757/1-2007/2008 C 1407/1-2007/2008	77			
Décisions tribunal application peines – Cassation – Signature par avocat S 0497/1-2007/2008 C 1408/1-2007/2008	77			
<i>Justice</i>				

OBJET N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Statut de personne lésée – Déclaration de personne lésée S 0567/1-2007/2008 S 13.02.2008 C 1410/1-2007/2008 C 25.07.2008</p> <p><i>Justice</i></p>	78	D – en commission les 04.11 et 02.12.08	A – en séance plénière le 18.07.08	
<p>Projet de loi</p> <p>Comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix C 1449/1-2007/2008 C 02.10.2008</p> <p>Proposition de résolution (jointe)</p> <p>Système des contrôles des prix – Observatoire du coût de la vie quotidienne C 0173/1-2007/2008 C 09.10.2007</p> <p>Proposition de loi (jointe)</p> <p>Contrôle accru de l'évolution des prix C 0615/1-2007/2008 C 19.12.2007</p> <p><i>Economie</i></p>	78 78 78	A – en commission le 18.11.08 A – en séance plénière le 08.01.09	A – en séance plénière le 05.02.09	Procédure parlementaire terminée (3)
<p>Proposition de loi</p> <p>Calcul de la pension des travailleurs salariés C 1453/1-2007/2008 C 07.10.2008</p> <p><i>Affaires sociales</i></p>	78	D – en commission le 13.01.09		
<p>Proposition de résolution</p> <p>Stérilet hormonal – Remboursement C 1455/1-2007/2008 C 07.10.2008</p> <p><i>Santé publique</i></p>		D – en commission le 06.01.09		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
DATE DÉPÔT :		A – en commission le 18.02.09 A – en séance plénière le 12.03.09	Projet non évoqué	Procédure parlementaire terminée (3)
Commission de la Chambre				
TVA accises – Produits énergétiques C 1469/1-2008/2009	78			
<i>Finances</i>				
Proposition de résolution Enfant hospitalisé en pédopsychiatrie – Droits C 1477/1-2008/2009				
<i>Santé publique</i>				
Projet de loi Cadre de réserve – Militaires – Statut - Recrutement C 1479/001-2008/2009	78	A – en commission le 12.11.08 A – en séance plénière le 27.11.08	Projet non évoqué	Loi du 30.12.08 M.B. 11.02.09
<i>Défense nationale</i>				
Projet de loi Réassurance – Directive 2005/68/CE C 1493/1-2008/2009 S 1098/1-2008/2009	78	A – en commission le 02.12.08 A – en séance plénière le 08.01.09	Projet non évoqué	Loi du 16.02.09 M.B. 16.03.09
<i>Economie</i>				
Projet de loi Année budgétaire 2008 – Budget général des dépenses – Premier ajustement C 1504/1-2008/2009	74	A – en commission le 28.11.08 A – en séance plénière le 11.12.08		
<i>Finances</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Proposition de loi				
Déclaration de patrimoine – Dépôt - Timing C 1507/1-2008/2009	77	A – en commission le 09.12.08 A – en séance plénière le 08.01.09	A – en séance plénière le 19.02.09	Loi du 12.03.09 M.B. 31.03.09
<i>Révision de la Constitution</i>				
Proposition de loi				
Déclaration de patrimoine – Dépôt - Timing C 1508/1-2008/2009	77	A – en commission le 09.12.08 A – en séance plénière le 08.01.09	A – en séance plénière le 19.02.09	Loi du 12.03.09 M.B. 31.03.09
<i>Révision de la Constitution</i>				
Proposition de loi				
Faits de mœurs – Personnes condamnées – Interdiction de résidence C 1509/1-2008/2009	78	D – en commission les 17.02, 03.03, 17.03 et 31.03.09		
<i>Justice</i>				
Propositions de loi (jointes)				
Divorce – Consentement mutuel désunion irrémédiable – Procédure C 1517/1-2008/2009	78	D – en commission les 04.02, 11.02, 25.03 et 01.04.09		
Procédure de divorce – Divorce par consentement mutuel C 1706/1-2008/2009	78			
<i>Sous-commission « Droit de la Famille »</i>				
Propositions de loi (jointes)				
Congé de paternité – Partenaire du même sexe C 1533/1-2008/2009	78	D – en commission le 03.02.09		
Cohabitation légale – Congé parental C 0187/1-2007/2008	78			
Congé de paternité – Partenaire du même sexe C 1306/1-2007/2008	78			
<i>Affaires sociales</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 12.11.08 A – en séance plénière le 27.11.08	A – en séance plénière le 06.11.08	Loi du 16.02.09 M.B. 20.03.09
Arbitres – Convention pénale sur la corruption S 0819/1-2007/2008 S 23.06.2008 C 1560/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 12.11.08 A – en séance plénière le 27.11.08	A – en séance plénière le 06.11.08	Loi du 18.02.09 M.B. 20.03.09
Benelux Commonwealth Bahamas – Passeport diplomatique – Obligation Visa S 0821/1-2007/2008 S 23.06.2008 C 1562/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi		A – en commission le 14.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 19.02.09	Loi du 08.03.09 M.B. 20.03.09
Service des impôts régionaux – Fixation du prix de revient total C 1583/1-2008/2009	77			
<i>Finances</i>				
Propositions de loi (jointes)		D – en commission le 24.03.09		
Produits gazeux – Gestionnaires de réseau – Participation acteurs de marché C 1600/1-2008/2009 C 20.11.2008	78			
Marché du gaz et électricité – Libéralisation – Part de marché maximale C 1513/1-2008/2009 C 24.10.2008	78			
Marché gaz et électricité gestionnaires réseau & acteurs marché dégroupage C 1537/1-2008/2009 C 04.11.2008	78			
Secteur du gaz naturel – Gouvernance d'entreprise C 1886/1-2008/2009 C 17.03.2009	78			
<i>Economie</i>				

OBJET N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>Commission de la Chambre</p> <p>Proposition de loi</p> <p>Protection titre psychothérapeute & réglementation formation psychothérapie C 1604/1-2008/2009 C 24.11.2008</p> <p><i>Santé publique</i></p>	78	D – en commission le 10.03.08		
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Conseil d'Etat – Publication avis section de législation S 0247/1-2007/2008 S 09.10.2007 C 1630/1-2008/2009 C 28.11.2008</p> <p>Proposition de loi (jointe)</p>	77	D – en commission le 11.02.09	A – en séance plénière le 27.11.08	
<p>Conseil d'Etat – Section de législation – Publicité uniforme et généralisée C 1458/1-2007/2008 C 07.10.2008</p> <p><i>Intérieur</i></p>	77			
<p>Propositions de loi (jointes)</p> <p>Droits de succession C 1633/1-2008/2009 C 02.12.2008</p> <p>Conjoint survivant – Compte bancaire C 0450/1-2007/2008 C 28.11.2007</p> <p>Droits de succession C 0701/1-2007/2008 C 17.01.2008</p> <p>Conjoint ou cohabitant survivant – Avance – Montant maximum C 0922/1-2007/2008 C 05.03.2008</p> <p><i>Justice</i></p>	78 78 78 78	D – en commission les 10.02, 11.02 et 01.04.09		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 04.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Maroc – Assistance personne détenues et transfèrement personnes condamnées S 0940/1-2007/2008 C 1649/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 04.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Hong Kong – Chine – Transfèrement personnes condamnées S 0941/1-2007/2008 C 1650/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 04.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Matière pénale entraide judiciaire – Convention européenne - Protocole S 0943/1-2007/2008 C 1651/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 04.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Bulgarie et Roumanie – Espace économique européen S 0978/1-2008/2009 C 1652/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi		A – en commission le 17.02.09		
Contrats d'assurance maladie conclus dans/dehors relation professionnelle C 1662/1-2008/2009	78			
<i>Economie</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre				
Proposition de loi		A – en commission le 16.12.08	Projet non évoqué	Loi du 09.02.09
Code des sociétés – Comité d’audit – Collège de commissaires C 1663/1-2008/2009	78	A – en séance plénière le 08.01.09		M.B. 25.02.09
<i>Droit commercial</i>				
Projet de loi		A – en commission le 13.01.09	Projet non évoqué	
Banque-carrefour des entreprises – Acteurs économiques – Inscription C 1664/1-2008/2009	78	A – en séance plénière le 29.01.09		
<i>Economie</i>				
Projets de loi (jointes)		Justice : D – en commission les 18.02 et 01.04.09 <u>Affaires sociales</u> : A – en commission le 17.03.09		
Code droit pénal social C 1666/1-2008/2009	78			
Code droit pénal social C 1667/1-2008/2009	77			
<i>Justice</i>				
<i>Affaires sociales</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09	A – en séance plénière le 11.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
RDC – Double imposition – Fraude et évation fiscales S 0946/1-2007/2008 C 1673/1-2008/2009	77	A – en séance plénière le 29.01.09		
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 14.01.09	A – en séance plénière le 11.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Rwanda – Double imposition – Fraude et évation fiscales S 0947/1-2007/2008 C 1674/1-2008/2009	77	A – en séance plénière le 29.01.09		
<i>Relations extérieures</i>				

OBJET N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
<p>DATE DÉPÔT :</p> <p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Equipes de soins palliatifs à domicile pour enfants – Financement S 0814/1-2007/2008 C 1675/1-2008/2009</p> <p>Proposition de loi (jointe)</p> <p>Equipes de soins palliatifs à domicile pour enfants – Financement C 1466/1-2007/2008</p> <p><i>Santé publique</i></p>	<p>78</p> <p>78</p>	<p>A – en commission le 10.02.09</p> <p>C 1466 : Sans objet</p>	<p>A – en séance plénière le 11.12.08</p>	
<p>Projet de loi</p> <p>Continuité des entreprises – Concordat C 1692/1-2008/2009</p> <p><i>Droit commercial</i></p>	<p>77</p>	<p>A – en commission le 13.01.09</p> <p>A – en séance plénière le 15.01.09</p>		
<p>Projet de loi (transmis par le Sénat)</p> <p>Matière judiciaire – Emploi des langues S 0692/1-2007/2008 C 1693/1-2008/2009</p> <p>Proposition de loi (jointe)</p> <p>Cour d'assises – Province de Liège – Procédure en néerlandais C 1158/1-2007/2008</p> <p><i>Justice</i></p>	<p>77</p> <p>78</p>	<p>A – en commission le 18.02.09</p> <p>A – en séance plénière le 19.03.09</p>	<p>A – en séance plénière le 18.12.08</p>	<p>Procédure parlementaire terminée (3)</p>

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Projet de loi(transmis par le Sénat)		A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 02.04.09	A – en séance plénière le 18.12.08	Procédure parlementaire terminée (3)
Justice Faillite – Interdiction professionnelle – Durée minimale – Suppression S 0787/1-2007/2008 S 29.05.2008 C 1694/1-2008/2009 C 19.12.2008	78			
Justice Projet de loi Infractions envers certaines personnes à caractère public S 0495/1-2007/2008 S 19.12.2007 C 1696/1-2008/2009 C 19.12.2008 Propositions de loi (jointes)	78	D – en commission les 27.01.09 et 10.02.09	A – en séance plénière le 18.12.08	
Justice Aggravation peine assassinats et meurtres commis sur fonctionnaires police C 0578/1-2007/2008 C 17.12.2007 Infractions envers certaines personnes à caractère public – Circ. aggrav. C 1661/1-2008/2009 C 11.12.2008	78 78			
Justice Proposition de résolution Médicaments destinés aux enfants – Règlement CE n° 1901/2006 C 1708/1-2008/2009 C 06.01.2009 Santé publique		D – en commission le 03.03.09		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 21.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 15.01.09	Loi du 31.01.09 M.B. 24.02.09
Union européenne – Système des ressources propres S 1090/1-2008/2009 C 1740/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i> Projet de loi		A – en commission le 04.02.09		
Statut des militaires C 1742/1-2008/2009	78			
<i>Défense nationale</i> Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 27.01.09 A – en séance plénière le 29.01.09	A – en séance plénière le 22.01.09	Procédure parlementaire terminée (3)
OTAN – Albanie et Croatie – Accession S 1109/1-2008/2009 C 1753/1-2008/2009	77			
<i>Relations extérieures</i> Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 11.02.09	A – en séance plénière le 29.01.09	
Statuts du fonds monétaire international – Amendement S 1074/1-2008/2009 C 1772/1-2008/2009	77			
<i>Finances</i> Projet de loi		A – en commission le 03.03.09 A – en séance plénière le 26.03.09		
Concours d'excellence professionnelle – Appellation et protection C 1784/1-2008/2009	78			
<i>Economie</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : Commission de la Chambre	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Dispositions diverses C 1786/1-2008/2009 Affaires sociales Droit commercial (art. 167) Economie Finances (art. 48 à 51) Infrastructure Intérieur Justice (art. 14 à 36) Santé publique	78	Affaires sociales : A – en commission le 10.02.09 Droit commercial (art. 167) A – en commission le 10.02.09 Economie : A – en commission le 18.02.09 Finances (art. 48 à 51) A – en commission le 11.02.09 Infrastructure : A – en commission le 18.02.09 Intérieur : A – en commission le 11.03.09 Justice (art. 14 à 36) A – en commission le 10.02.09 Santé publique : A – en commission le 11.02.09		
Etrangers – Conseil du contentieux des étrangers C 1787/1-2008/2009 Intérieur	77	A – en séance plénière le 26.03.09 A – en commission les 11.03.09 A – en séance plénière le 26.03.09		

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT :	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ : AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Commission de la Chambre		A – en commission le 04.03.09		
Projets de loi (jointes)		A – en séance plénière le 26.03.09		
Communications électroniques – Transposition directives C 1813/1-2008/2009 Postes télécommunications belges recours traitement des litiges C 1814/1-2008/2009	78 77			
<i>Infrastructure</i>		D – en commission le 01.04.09		
Proposition de résolution				
Soins pédiatriques à domicile C 1845/1-2008/2009				
<i>Santé publique</i>				
Projet de loi		A – en commission le 18.03.09	A – en séance plénière le 02.04.09	Procédure parlementaire terminée (3)
Kaupthing – Grand Duché de Luxembourg – Prêts C 1851/1-2008/2009	78	A – en séance plénière le 26.03.09		
<i>Finances</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 11.03.09	A – en séance plénière le 05.03.09	Procédure parlementaire terminée (3)
France – Doubles impositions – Assistance administrative et juridique S 1143/1-2008/2009 C 1858/1-2008/2009	77	A – en séance plénière le 26.03.09		
<i>Relations extérieures</i>				
Projet de loi (transmis par le Sénat)		A – en commission le 11.03.09	A – en séance plénière le 05.03.09	Procédure parlementaire terminée (3)
République tunisienne – Double imposition S 1163/1-2008/2009 C 1859/1-2008/2009	77	A – en séance plénière le 26.03.09		
<i>Relations extérieures</i>				

OBJET	PROCÉDURE (1)	CHAMBRE (2)	SÉNAT	Promulgation de la loi
N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre	ARTICLE CONST :	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Projets de loi Budgets 2001 – Organismes d'intérêt public – Règlement définitif C 1862/1-2008/2009 <i>Finances</i>	74	A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 26.03.09		
Projets de loi Budget 2002 – Organisme d'intérêt public – Règlement définitif C 1863/1-2008/2009 <i>Finances</i>	74	A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 26.03.09		
Projet de loi (transmis par le Sénat) Formation judiciaire – Examen aptitude professionnelle – Langue allemande S 0677/1-2007/2008 C 1879/1-2008/2009 <i>Justice</i>	77	A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 02.04.09	A – en séance plénière le 12.03.09	Procédure parlementaire terminée (3)
Projets de loi Dépenses 2008 – Deuxième ajustement section 14 Affaires étrangères C 1881/1-2008/2009 <i>Relations extérieures</i>	74	A – en commission le 25.03.09		
Projets de loi Institutions financières – Protection des déposants garantie de l'Etat C 1887/1-2008/2009 <i>Finances</i>	78	A – en commission le 18.03.09 A – en séance plénière le 26.03.09	A – en séance plénière le 02.04.09	Procédure parlementaire terminée (3)

OBJET N° DU DOCUMENT : DATE DÉPÔT : Commission de la Chambre	PROCÉDURE (1) ARTICLE CONST :	CHAMBRE (2) A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ D : DISCUTÉ R : REJETÉ	SÉNAT A : ADOPTÉ AM : AMENDÉ	Promulgation de la loi DATE DE LA LOI : DATE DE PUBLICATION :
Projet de loi 2008 – Troisième ajustement budget général des dépenses C 1890/1-2008/2009 <i>Finances</i>	74	A – en commission le 01.04.09		
Proposition de loi Séjour étrangers pour raisons médicales – Médecin non fonctionnaire C 1891/1-2008/2009 <i>Intérieur</i>	78	A – en commission le 01.04.09		
Projet de loi Budget général des dépenses - 2008 – Quatrième ajustement – Dette publique C 1898/1-2008/2009 <i>Finances</i>	74	A – en commission le 01.04.09		
Proposition de résolution Propos du pape – Voyage en Afrique – Protestation officielle C 1907/1-2008/2009 <i>Relations extérieures</i>		A – en commission le 01.04.09 A – en séance plénière le 02.04.09		

MONOGRAPHIES PUBLIÉES PAR LA CHAMBRE - BON DE COMMANDE

TITRE	EURO	NOMBR.	PRIX TOTAL
Législation			
La Constitution belge (octobre 2007) <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> ALL <input type="checkbox"/> ANG	2,50
La Constitution belge – édition « cartonnée »	5,00
Loi du 13 mai 1880 sur les enquêtes parlementaires, modifiée par la loi du 30 juin 1996	1,20
Série de brochures "Précis de Droit parlementaire"			
<input type="checkbox"/> L'irresponsabilité parlementaire (mars 2007)	2,50
<input type="checkbox"/> L'inviolabilité parlementaire (mars 2007)	2,50
<input type="checkbox"/> La Cour constitutionnelle (octobre 2007)	2,50
<input type="checkbox"/> L'influence des arrêts de la Cour d'arbitrage sur le travail parlementaire (novembre 2001)	2,50
<input type="checkbox"/> Les lois spéciales de réformes institutionnelles (octobre 2001)	2,50
Information parlementaire			
<input type="checkbox"/> Liste d'adresses des députés composition politique –groupes linguistiques -composition des commissions - relevé statistique des activités	2,50
<input type="checkbox"/> Dépenses électorales: élections 18 mai 2003	2,50
<input type="checkbox"/> Rapport annuel 2005-2006	2,50
<input type="checkbox"/> Règlement de la Chambre + Annexes (octobre 2007)	2,50
<input type="checkbox"/> L'Histoire de la Chambre des représentants	15,00
<input type="checkbox"/> La faillite de la Sabena (rapport + annexes)	5,00
Fiches "info" parlementaires			
Informations sur les structures de l'État fédéral et fonctionnement du parlement fédéral <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> ALL <input type="checkbox"/> ANG	1,20
Parlamentum Belgicum – Livre de photographies	4,00
Cent ans de débats insolites à la Chambre et au Sénat ; Emile Toebosch, Chambre des représentants 2001 ; 182 pp.	5,00
« Le Parlement » (iconographie)	2,50
« Le Palais de la Nation » (W. Van den Steene)	30,00
Les députés 1894-1969 – facsimilé (Van Molle) - biographie	2,50
Brochure « Dessins satiriques »	2,00
Film DVD: "Le Parlement fédéral de la Belgique" <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> ALL <input type="checkbox"/> ANG <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> DVD	6,20
Gravure : "Vue de l'Hôtel des Etats Généraux à Bruxelles" encadrée	70,00
Gravure : "Vue de l'Hôtel des Etats Généraux à Bruxelles" non encadrée	10,00
Dépliants			
Dépliant "Le Parlement fédéral de Belgique" <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> ALL <input type="checkbox"/> ANG	gratuit
Dépliant "L'hémicycle – Chambre des représentants" <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N	gratuit

BON DE COMMANDE – MONOGRAPHIES DE LA CHAMBRE

A renvoyer à : Chambre des représentants - Service des Affaires générales – 1008 BRUXELLES

NOM _____

ADRESSE _____

Veuillez verser le montant correspondant au compte n° **000-0019220-14** de la Chambre des représentants
– 1008 Bruxelles (IBAN BE94 0000 0192 2014 BIC BPOTBEB1)

La commande sera exécutée dès réception du paiement. Il n'est pas fourni de facture.

PUBLICATIONS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ET DU SÉNAT

	BELGIQUE		ETRANGER	
	ABONNEMENT PAR SESSION PARLEMENTAIRE (1)	NUMÉROS SÉPARÉS	ABONNEMENT PAR SESSION PARLEMENTAIRE (1)	NUMÉROS SÉPARÉS
Compte rendu intégral définitif Chambre et Sénat Reproduction intégrale des débats des Chambres législatives, dans la langue de l'orateur	95,00 euro (2)	2,00 euro (3)	270,00 euro (2)	6,00 euro (3)
Bulletin des questions et réponses (bilingue) (version intégrale) Questions posées par les parlementaires et réponses du gouvernement (version raccourcie)	40,00 euro (2)	2,00 euro (3)	120,00 euro (2)	6,00 euro (3)
	20,00 euro	1,00 euro	60,00 euro	3,00 euro
Compte rendu analytique Chambre Résumé des débats publié le lendemain des séances-bilingue	15,00 euro	1,00 euro	45,00 euro	3,00 euro
Informations parlementaires Bulletin hebdomadaire	15,00 euro	/	45,00 euro	/
(1) session parlementaire: en principe d'octobre à octobre (2) Chambre et Sénat (3) Chambre ou Sénat				
Informations et commandes pour les publications susmentionnées: Service Affaires générales – tél.: (02) 549 81 79 fax: (02) 549 82 74 Compte n° 000-1648428-10 de «Publications de la Chambre des représentants – 1008 Bruxelles» (IBAN BE41 0001 6584 2810 BIC BPOTBEB1) Veuillez mentionner clairement: <ul style="list-style-type: none"> - Nom et adresse complète du souscripteur - Adresse d'expédition si elle diffère de l'adresse du souscripteur - Description précise de la publication souhaitée (titre, date, numéro, session et langue) ➤ Le montant de l'abonnement est dû en totalité, quelle que soit la date de souscription; les numéros antérieurs à la date de paiement ne sont pas fournis ➤ L'abonnement prend cours dès réception du paiement et ne peut être résilié ➤ La Chambre n'est pas assujettie à la TVA 				
Documents parlementaires de la Chambre Projets et propositions de loi, amendements, propositions de résolution, rapports de commission, avis du Conseil d'État, etc - abonnement complet avec budgets - abonnement complet sans budgets - abonnements thématiques - numéros séparés Frais administratifs en cas de commande de numéros séparés à 2,50 EUR: 0,75 EUR	BELGIQUE 0,0744 euro par page imprimée ÉTRANGER 0,0744 euro par page imprimée + frais de port	Informations et commandes: <u>Chambre des représentants</u> Service des Affaires générales 1008 BRUXELLES tél.: (02) 549 81 58: renseignements (02) 549 81 60: commandes fax: (02) 549 82 74 Compte n° 000-1648428-10 de «Publications de la Chambre des représentants» Paiement dès réception du décompte		